

POLICE MAGAZINE



INNOCENTE VICTIME DES GANGSTERS

Voici quatre enfants priant devant le corps de leur petit camarade de jeu, Michael Vengalli, tué par les bandits new-yorkais.

(I. N.)

Lisez, en page 14, les détails de ce monstrueux forfait.

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72-96
Compte chèques postaux : 1475-65

**POLICE
MAGAZINE**
TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.
FRANCE... Un an (avec primes) 50 fr.
Un an (sans primes) 37 fr.
Six mois 26 fr.
ÉTRANGER... Un an 65 fr.
Six mois 33 fr.
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

POUR VENGER SA MÈRE

— Vous êtes bien Frank Amico, attaché à l'agence de Newark ?

L'homme regarda avec quelque surprise celui qui lui parlait. Un gamin d'une douzaine d'années, en chandail vert, pantalon de golf et chemise largement ouverte : un kid, comme New-York en compte tant !

C'était midi. Dans Broadway, la grande artère new-yorkaise, une foule considérable, employées, midinettes, businessmen, se ruait hors des buildings. Toutes les sirènes à la fois, en un tintamarre monstrueux, annonçaient la pause, l'heure bénie du breakfast à la hâte, sur un tabouret de bar.

Le « boy », depuis près d'une heure, marchant de long en large dans la rue, devant les bureaux de la compagnie d'assurances, avait attiré l'attention d'un policeman. Il était très pâle, il avait les yeux brillants, sa main, dans sa poche, semblait étreindre une arme. Il présentait le type de ces jeunes Italiens, si nombreux aux États-Unis, où ils vivent comme ils peuvent. Son attitude avait de quoi frapper.

Le policeman voulait aller demander à l'enfant ce qu'il faisait là, et qui il attendait ! Puis... deux automobiles, sur son carré, se « rentrèrent dedans », pour avoir voulu trop vite repartir, au moment de la sonnerie automatique ! constatations, dispute, échange de papiers, badauds... Notre homme, dans la fièvre du procès-verbal, en oublia « le kid ».

Et maintenant, planté devant ce géant de Frank Amico — un Italien aussi —, le gosse demandait tranquillement :

— Vous êtes bien Frank Amico, de la succursale de Newark ?

Fallait-il répondre ? L'homme n'était jamais trop pressé de parler : il ne se sentait pas toujours très en règle, ni avec sa conscience, ni avec la justice de son pays d'adoption ! Mais un moutard, cela comptait-il ? Rudement, il rétorqua, mains aux poches :

— Oui, je suis celui-là. Qu'est-ce que vous me voulez ?

Mais déjà le petit avait reculé d'un mètre et, revolver au poing, mettait le courtier en joue. On l'entendit prononcer distinctement : « Je suis Joseph Falenti ; voici pour ma mère ! »

Et il tira.

Frank Amico, atteint de trois balles sur quatre, s'écroula, grièvement blessé.

Joseph Falenti, tranquillement, avait rentré son arme dans sa poche. Des gens accouraient de tous côtés. Le meurtrier leva les bras.

— Un policeman ! je me rends ! N'ayez pas peur ! C'est fini !

On l'emmena. On jeta l'autre dans une voiture d'ambulance. Cinq minutes après, il ne restait, du drame, qu'un peu de sang sur le pavé de Broadway.

Et, un quart d'heure plus tard, sous les pieds d'une foule hâtive, même les taches rouges avaient disparu...

L'affaire était à la fois très simple et très dramatique ! Le mari de M^{me} Falenti, après lui avoir donné six gosses, dont Joseph était l'aîné, était, un jour, tombé d'un gratte-ciel dont il peignait les charpentes métalliques. Un homme qui tombe du quarantième étage, naturellement... il n'en est plus question ! M^{me} Falenti, avec ces charges terribles, à quarante ans, demeurait veuve.

Repartir pour l'Italie ? Elle y songeait bien. Mais avec quel argent... ? Six petites bouches à nourrir ; un commerce de primeurs et de chianti qui marchait bien, mais sans plus...

Heureusement elle avait en l'aîné de ses enfants, en Joseph, un auxiliaire remarquable. A treize ans, Joseph, dur travailleur, courageux garçon, faisait des efforts inouïs pour aider à la subsistance de la nichée. On ne pouvait relever, contre lui, que deux seuls défauts : il aimait farouchement, jalousement sa mère ; il avait, touchant la morale, des idées arrêtées et terribles !...

Quand le chagrin de M^{me} Falenti fut un peu passé, qu'elle eut repris goût à l'existence et mis de côté quelques dollars, Frank Amico la rencontra. Tout à fait par hasard : il venait acheter deux tranches de jambon de Parme. Il était, lui aussi, de Naples ; on parla du pays... gentiment, longuement. Mais comme l'heure approchait où Joseph allait rentrer, M^{me} Falenti congédia son compatriote. Elle ne tenait pas à avoir une scène ! Sur le seuil, ils se sourirent ; et elle accepta un rendez-vous...

Frank Amico était-il sincère ? Peut-être !

C'était un gars qui avait beaucoup roulé, qui rêvait de se faire un foyer, une vie tranquille... L'Italienne s'était bien gardée de lui dire qu'elle avait six gosses ; il se voyait déjà l'épousant, maître de la petite boutique à volets verts, et trônant sur le pas de porte...

Ils se revirent ; au bout de quelque temps, la veuve, l'essulée, s'abandonna. Elle devint sa maîtresse. Il était si gentil, jouait bien de la guitare et chantait avec une voix pleine de larmes des romances sentimentales. Par une belle nuit d'été, il proposa à sa conquête de l'enlever ! Plan enfantin, romanesque et merveilleux ! Ils iraient faire un tour en Amérique, ailleurs, ils iraient voir s'il n'y avait pas des villes, vers l'Ouest, où l'existence était plus facile et plus douce !

toujours qu'il l'épousât, — entra dans une blanchisserie chinoise.

Un soir, rentrant chez elle, elle trouva la maison vide et le billet classique en évidence. Le même billet, ou presque, que Joseph Falenti gardait dans son portefeuille : « Je pars. Sois heureuse ! Ça ne pouvait pas durer, etc. ». L'abandon lâche et normal de l'homme à qui une femme a tout donné, argent et le reste, et qui s'éclipse quand le petit jeu ne l'amuse plus.

M^{me} Falenti eut un chagrin terrible. Elle voulut mourir, s'empoisonner... Elle avait mis, dans cette idylle, tout ce que son cœur quadragénaire gardait d'illusion et de douceur. Elle avait commis un crime : celui d'abandonner, pour cet homme, ses enfants incapables de se nour-

des comptes aux directeurs de sa firme, comme il ne pouvait manquer de le faire après quelque temps d'absence.

Joseph sut donc — il s'était ménagé des amitiés dans la place, auprès des grooms en polo bleu — quel jour exactement les directeurs d'agences régionales venaient à New-York. Nanti d'une photographie du séducteur, browning en poche, il alla s'installer devant le building de la Compagnie, tandis que sa mère, dans la boutique, tout en dérivant de la mortadelle ou des spaghetti, attendait, anxieusement.

On sait la suite. Joseph Falenti sera-t-il condamné ? Il semble que la justice new-yorkaise sera, pour lui, indulgente, d'abord en raison du courage admirable — admirable surtout pour un garçon de treize ans ! — dont il fit preuve quand il resta seul, ensuite du fait qu'Amico a survécu à ses blessures...

Le rôle de ce dernier est d'ailleurs bien peu reluisant en l'occurrence ; et les avocats de M^{me} Falenti comme du gamin auront beau jeu d'exploiter cette corde sensible !

Le courtier d'assurances l'a si bien senti qu'il s'est refusé à porter plainte. Mais la justice devait suivre son cours.

Dans la boutique du quartier italien, les cinq frères de Joseph — qu'on a d'ailleurs laissés en liberté provisoire — attendent avec une anxiété que ne contribue pas peu à élargir un sentiment pas très exact de la réalité des faits, le retour définitif de celui qui vengea l'honneur de la famille ! Toute la rue s'associe à ce vœu ; et — chose étrange ! — c'est un peu sur M^{me} Falenti, pourtant bien davantage victime que coupable, que semblerait devoir retomber, en même temps que la sévérité de l'opinion publique, l'entière responsabilité du drame ! La malheureuse s'en rend compte et en souffre. Mais n'aurait-elle pas pu envisager plus tôt les conséquences possibles et extrêmes de sa fuite ? Et se dire que les chutes du Niagara ne sont guère faites pour des amoureuses de quarante ans, compliquées de mères de famille... nombreuse ?

ANDRÉ CHARLES.



Le jeune Joseph Falenti et sa mère, photographiés dans le cabinet du juge d'instruction. (I. N.)

M^{me} Falenti se récria : « Et mes enfants ? » Car elle avait dû, en désespoir de cause, avouer sa copieuse maternité...

Amico, qui avait mûrement médité à son projet, ne se tint pas pour battu. Il insista, fut si persuasif, éloquent et habileur, que finalement, avec ses quelques économies, la malheureuse femme s'enfuit un jour...

Joseph se retrouva seul dans la boutique, avec des échéances pressantes et cinq petits frères qui avaient faim.

Il encaissa son malheur avec un stoïcisme sportif, serra dans son portefeuille le billet d'adieu que lui avait laissé sa mère, enleva les volets, attendit les clients. Il tenait la caisse et servait en même temps. Son frère Vittorio, âgé de dix ans, l'aidait un peu. Dans le quartier, on sut ce qui s'était passé ; on eut à cœur de l'aider dans sa lourde tâche ; il évita la faillite par un véritable miracle !

Le soir, il couchait lui-même ses frères, puis redescendait dans la boutique faire les comptes. Il était sûr, matériellement, que sa mère reviendrait, il voulait que, pour cette minute-là, tout fût en ordre. C'était un homme !

Pendant ce temps, aux chutes du Niagara, M^{me} Falenti, énamourée, se faisait photographier, main dans la main, avec son soupriant. Quel voyage ! Quelles ivresses !

Mais, à ce régime, les dollars filaient ; Amico ne travaillait pas, comme de juste ; il fallut reprendre dare-dare le chemin de New-York. Trois mois s'étaient écoulés depuis la fugue.

Amico, par des copains qu'il avait, trouva une occupation « dans les assurances » et battit du matin au soir le pavé de New-York. M^{me} Falenti — qui attendait

rir. Et voilà quelle était sa récompense...

Puis un autre sentiment se fit jour en elle. Non ! elle ne serait pas, jusqu'au bout, une vaincue. Elle ne favoriserait pas les desseins secrets de celui qui l'avait si odieusement quittée, lorsqu'elle n'avait plus eu un sou ! Elle saurait lutter et vivre, pour la vengeance !

Ce même soir, vers onze heures, Joseph Falenti, qui, dans le petit magasin, alignait des chiffres sur les livres, entendit une main furtive frapper les volets clos.

Il s'approcha, ouvrit, eut un grand coup au cœur. Effondrée, vieillie, misérable, sa mère était devant lui !

Il la fit entrer ; elle s'assit, elle pleura. Il lui donna à manger, à boire ; il lui donna son lit. A trois heures du matin, ils parlaient encore...

Depuis ce jour, on ne vit plus Joseph dans la boutique, où sa mère avait repris place et humblement servait la clientèle. Lui était toujours dehors : il cherchait Frank Amico.

Quand sa mère avait dit : « Je veux me venger ! A tout prix ! » le petit l'avait arrêtée d'un geste.

— Maman, ceci me regarde. Laisse-moi faire ! Je te jure que je « le » retrouverai et qu'il paiera !

C'était vrai que le bel enjoleur avait quitté New-York. De peur de rencontres fortuites et fâcheuses (ou, peut-être, parce que le hasard l'avait voulu ainsi), il avait été envoyé à la succursale de Newark de sa compagnie d'assurances. Il y devait organiser le service des démarcheurs.

Joseph Falenti finit par savoir son adresse et le lieu de sa retraite. Mais comment aller à Newark ? Il était plus simple d'attendre que Frank Amico vint rendre

Primes aux Abonnés de POLICE - MAGAZINE

PRIME N° 1. — 12 mouchoirs batiste fonds filetés couleur, dimensions 28 x 28.

PRIME N° 2. — 6 très beaux mouchoirs chemisiers batiste fine d'Irlande, vignettes couleurs fantaisie grand teint, marque l'Oasis, dimensions 42 x 42.

PRIME N° 3. — 1 bracelet gourmette plaqué or « Laminor », garanti 10 ans.

PRIME N° 4. — 1 chaîne de montre Régence en milanaise « Laminor », plaqué or, garantie 10 ans, ou en platine, au choix.

PRIME N° 5. — Le service d'un an de *Tous sans-filistes*. Revue hebdomadaire de T. S. F. donnant les programmes détaillés de 50 postes français et européens.

AVIS IMPORTANT

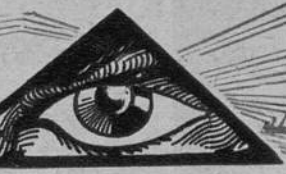
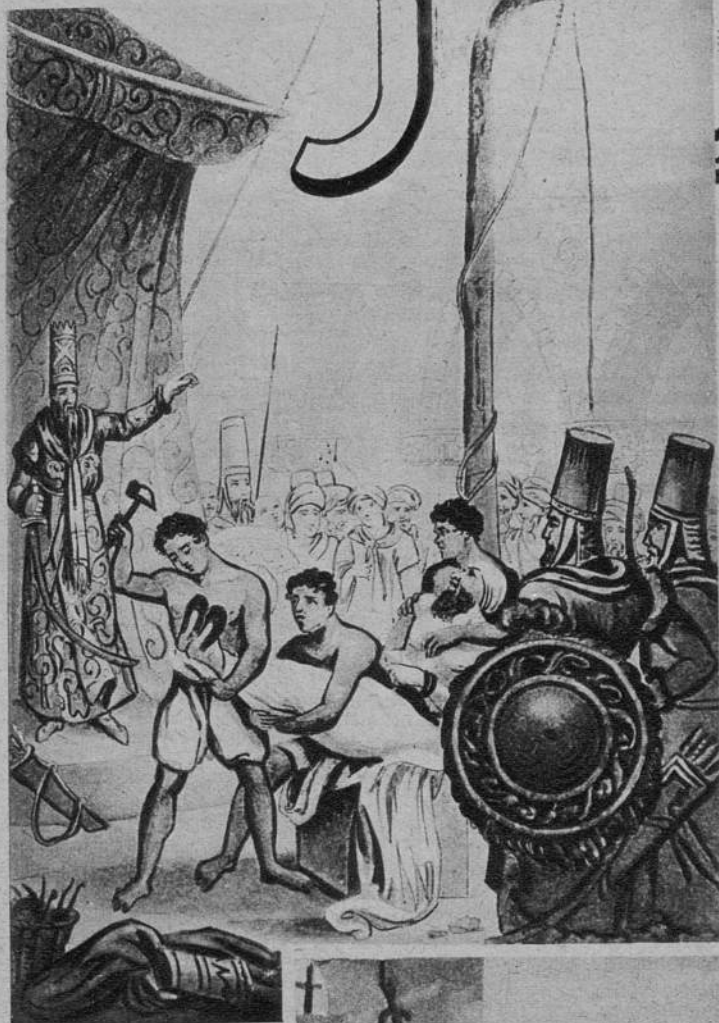
Les primes 1, 2, 3, 4, sont envoyées franco

Pour recevoir la prime n° 5, joindre la somme de 5 francs au montant de l'abonnement pour frais d'envoi.

Toute personne désirant souscrire un abonnement doit nous indiquer la prime choisie.

JUGEMENTS DE DIEU

Toutes les estampes qui illustrent cet article, proviennent de la Bibliothèque Nationale.



tait à l'an 501, époque où la fameuse loi Gombette, établie par le roi de Bourgogne à l'usage de ses sujets, en fixa les règles et ordonnances. La preuve par le duel devint l'objet du respect général. Elle entra si profondément dans les mœurs, que le clergé lui-même institua une messe pour les duels (*missa pro duellos*) qui figure dans quelques missels fort rares de nos jours.

Ces duels étaient de véritables cérémonies entourées de diverses manifestations religieuses. Notons que les hommes âgés de plus de soixante-dix ans, les femmes, les infirmes et les prêtres n'avaient pas le droit de se battre. Ils se faisaient remplacer par procuration. Chaque partie faisait choix d'un champion. Certains de ces défenseurs acceptaient leur mission pour l'honneur. Mais la plupart en tiraient un gros profit... à moins qu'ils ne fussent vaincus. En ce cas, ils avaient la



PENDEMENT PAR LES AISSELLES. — Supplice infligé au frère cadet du célèbre Cartouche, qui en mourut, parce que le bourreau supprima — probablement par ordre secret — la planchette placée sous les pieds. Ce supplice ne conduisait pas habituellement jusqu'à la mort, le condamné restait exposé pendant le nombre d'heures fixé par l'arrêt. La position de la planchette, plus ou moins rapprochée du pied, diminuait ou augmentait la souffrance provoquée par les sangles passées sous les aisselles.

SUPPLICE DES PIEDS FERRÉS. — Infligé vers le XVI^e siècle par un schah de Perse, à un descendant de famille royale rivale, qui était tombé en son pouvoir. Les pieds ayant été ferrés, le patient demeura trois jours en cet état, puis fut attaché à une perche et tué à coups de flèches.



Le jugement de Dieu fut surtout en vigueur du x^e au xii^e siècle. Ordonné par les juges dans toutes sortes d'affaires, aussi bien civiles que criminelles, il constituait une façon assez commode de trancher les cas trop embarrassants. Mais, hélas ! le résultat n'était pas toujours conforme à la vraie justice.

Chose curieuse, quand le coupable désigné par le sort avait été tué par son adversaire, on pendait son cadavre.

Il y avait sept épreuves, qui sont, dans l'ordre : le serment, le duel, l'eau bouillante, le fer rougi au feu, l'eau froide, la croix et l'eucharistie.

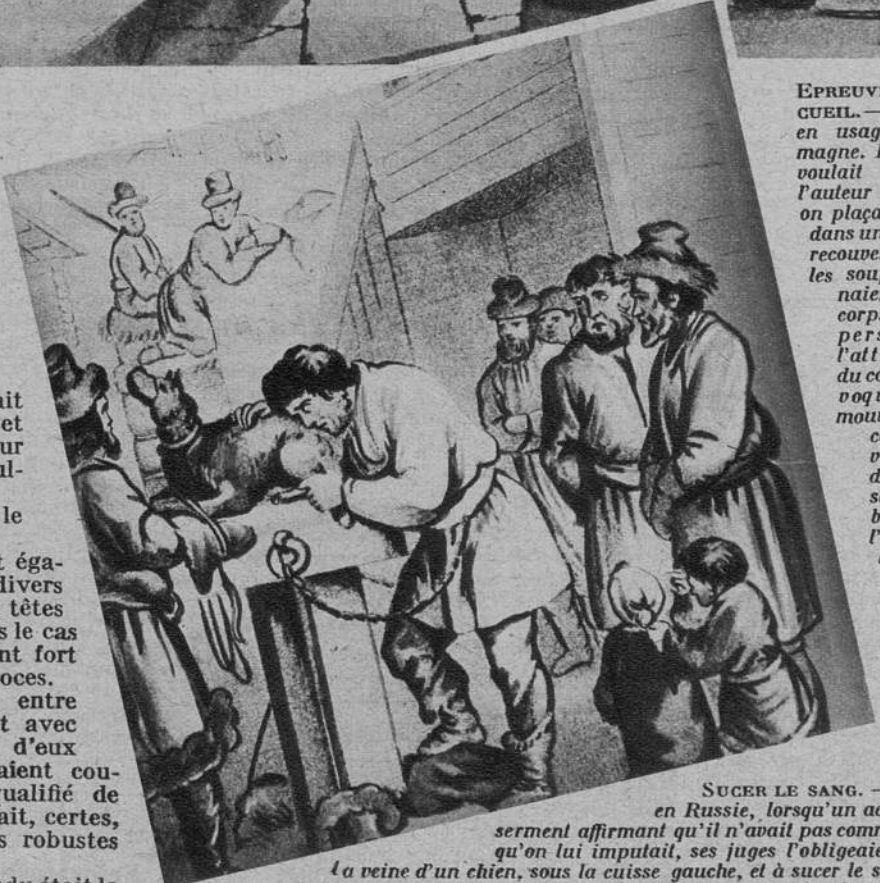
Pour subir l'épreuve du serment, l'accusé devait être en état complet de jeûne. Il se saisissait d'une poignée d'épis qu'il lançait en l'air. Puis il prenait Dieu à témoin de son innocence et jurait sur l'Évangile, sur la Croix, sur les Reliques saintes ou sur les sépulcres des Martyrs, selon le pays.

En France, on jurait surtout sur le manteau de saint Martin.

Dans les cas fort graves juraient également et aussi solennellement les divers témoins, qui amoncelaient sur leurs têtes de bien lourdes responsabilités dans le cas de parjure. Aussi, lesdits cas étaient fort rares, car les supplices étaient atroces.

Lorsqu'il y avait contradiction entre deux témoins, ceux-ci se battaient avec des gourdins, jusqu'à ce que l'un d'eux fût terrassé. Alors, les juges faisaient couper la main droite du vaincu, qualifié de parjure. Tout simplement ! Il valait, certes, beaucoup mieux avoir des témoins robustes à cette époque...

Le jugement qui était le plus répandu était la preuve du duel. Cette preuve du duel remon-



EPREUVE DU CERCUEIL. — Longtemps en usage en Allemagne. Lorsque l'on voulait découvrir l'auteur d'un crime, on plaçait la victime dans un cercueil non recouvert, et tous les soupçonnés venaient toucher le corps... On était persuadé que l'attouchement du coupable provoquerait des mouvements du cadavre. On vit, paraît-il, des blessures se raviver subitement à l'approche de l'assassin !

SUCER LE SANG. — Autrefois, en Russie, lorsqu'un accusé prêtait serment affirmant qu'il n'avait pas commis le crime qu'on lui imputait, ses juges l'obligeaient à ouvrir la veine d'un chien, sous la cuisse gauche, et à sucer le sang jusqu'à ce que l'animal meure épuisé. Si l'accusé vomissait ou était simplement incommode, il était déclaré coupable.



LA CAGE DE FER. — Inventée sous Louis XI et en usage dans les prisons. C'est dans une de ces cages que Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fut placé, à la Bastille, en 1477, et après avoir été appliqué à la question, entendit son arrêt de mort.



ÉPREUVE DE LA CUVÉ. — Eau bouillante. L'accusé devait plonger son bras dans la cuve et en retirer un objet — généralement un anneau — placé au fond. Son bras était ensuite enveloppé, l'innocence était proclamée si, au bout de trois jours, le bras ne présentait aucune trace de brûlure. Cette épreuve était en usage sous les Francs.

boire. Ne confondons pas la preuve judiciaire avec la question, laquelle était une torture destinée à faire avouer les présumés coupables.

L'accusé assistait à une messe et communiait, pour se purifier. On lui attachait, ensuite, la main droite au pied gauche, et la main gauche au pied droit. Dans cette position inouïe, on le jetait à l'eau, tandis que le clergé assemblé sur la rive psalmodiait des litanies. Si le malheureux coulait à pic, il était déclaré innocent, et l'on se précipitait pour le repêcher aussi rapidement que possible. Mais s'il se maintenait à la surface, ou s'il remontait immédiatement, il était irrémédiablement perdu.

Cette épreuve était, en somme, une prime à ceux qui ne savaient pas nager. Car l'instinct des autres les faisait se débattre aussitôt.

L'épreuve de l'eau était toujours employée dans les cas de sorcellerie et d'accusés soupçonnés de pactiser avec le Diable.

Voici en quoi consistait l'épreuve du fer incandescent.

On introduisait la main de l'accusé dans un gantelet de fer, préalablement chauffé à blanc. De plus, et en même temps, celui-ci avait le choix entre ces deux formules : soulever de l'autre main une barre de fer également chauffée à blanc, ou se promener sur une plaque ardente.

Trois jours plus tard, examen des mains et des pieds. Si les brûlures affectaient certaines marques — secrètement connues des juges, — l'accusé était déclaré innocent. Au cas contraire, il était convaincu de crime et décapité. Les barres de fer et plaques ayant été bénites par le clergé, elles ne pouvaient pas se tromper.

Passons maintenant à l'épreuve de l'eau bouillante.

On mettait une chaudière remplie d'eau sur le feu. Quand l'eau était à la température voulue, il s'agissait pour le malheureux de décrocher un anneau ou une pierre en forme d'anneau qui se trouvaient posés dans le fond de la chaudière, laquelle était suspendue à certaine hauteur, de manière que l'accusé cherchât absolument à l'aveuglette.

On lui bandait ensuite la main, et comme précédemment, on attendait trois jours. Mais ici il fallait que la main fût totalement intacte pour que l'accusé fût reconnu innocent. La moindre cloque, la moindre brûlure, et c'était le supplice officiel.

On croit rêver en lisant ces faits. Ces épreuves n'étaient pas des supplices. A partir du moment où l'accusé se réclamait de son innocence, les juges pensaient qu'il n'avait aucune crainte à concevoir parce qu'il ne souffrirait pas.

Quelle naïveté barbare !

L'épreuve de la croix n'était pas moins cruelle, quoique d'un autre genre. Il s'agissait de rester les bras en croix tout le temps que durait la grande messe ou les offices divins. Si l'homme résistait à la torture que produit pareille fatigue, il était libre. Mais bien peu pouvaient la supporter. Nombre d'accusés redoutaient la preuve de la croix bien plus que celle de l'eau bouillante ou du fer incandescent.

Parfois, accusateur et accusé se prêtaient à l'épreuve de la croix. Le premier qui se déclarait vaincu par la fatigue perdait le procès. Cette épreuve ne dura toutefois pas autant que les autres. Dès le IX^e siècle, elle tombait en désuétude et n'était plus employée que pour certaines fautes spécialement indiquées.

Enfin, l'eucharistie. Ici le clergé entraînait en

jeu. L'eucharistie était de son ressort. Cette épreuve était du reste réservée uniquement aux prêtres. Elle n'était nullement douloureuse au point de vue physique, mais d'un incroyable résultat sur le moral. Voici en quoi elle consistait : le présumé coupable communiait durant la messe et prenait l'hostie. Si aucun phénomène ne s'était produit, s'il manifestait la même tranquillité une fois l'épreuve terminée, c'est que « Dieu étant passé en lui » il était innocent.

Mais, comme nous l'avons dit, l'effet de toute la mise en scène, de toute la solennité de l'épreuve, les chants liturgiques étaient si effroyablement impressionnants, que le prêtre dont la conscience n'était pas tranquille se sentait invinciblement révolutionné.

La croyance religieuse, qu'il n'est pas question de mettre en doute, produisait des catastrophes dans le système nerveux des coupables. L'histoire rapporte de nombreux cas de folie et de mort, à la suite de cette torture morale.

En fait, l'eucharistie, de toutes les épreuves, était peut-être la seule qui punît vraiment le coupable !

L'aurole d'implacabilité qui l'entourait toujours la fit considérer comme l'épreuve la plus terrible, la plus hallucinante qui eût jamais existé.

L'Église s'efforça de faire disparaître les épreuves judiciaires, notamment le duel. Saint Louis, puis Philippe le Bel interdirent ces pratiques et réussirent à en expurger les mœurs de leurs sujets.

Mais, et la chose est remarquable à constater, si les peuples civilisés ne songent plus depuis des siècles à recourir à de semblables moyens pour connaître la culpabilité ou l'innocence des accusés, il existe encore, au XX^e siècle, des pays où les épreuves judiciaires sont encore en vigueur.

Pas en Europe, cela ne fait aucun doute. Mais dans l'Hindoustan et certaines contrées de l'Asie.

Dans l'Hindoustan, ces coutumes ont existé depuis des milliers d'années et datent d'une époque bien antérieure à l'ère chrétienne. Le code de Manu, dont l'origine est si ancienne qu'il est impossible de le retracer, parle des épreuves judiciaires en détail et en précise l'usage de telle manière, dans tel cas, avec une étonnante exactitude. C'est dans le livre VIII que l'on trouve le chapitre qui nous intéresse. Voici au hasard quelques épreuves indiquées :

La balance, le poison, l'eau sacrée, les idoles, l'eau, le feu, l'huile bouillante, le fer incandescent, le riz. On retrouve nombre d'épreuves de la barbare époque européenne du moyen âge.

L'épreuve du poison consiste en l'absorption, par l'accusé, d'une petite écuelle remplie du suc vénéneux de l'if. On la varie par l'introduction au fond d'un vase d'un serpent venimeux. L'accusé doit essayer, sans pouvoir se repérer, de prendre un anneau dans lequel est passée la queue du reptile. S'il est mordu, tant pis pour lui. C'est qu'il est coupable... du moins aux yeux des brahmanes !

L'épreuve de l'eau est analogue à celle que nous avons décrite, quoique moins barbare d'un côté, mais plus subtile d'un autre.

Il faut s'agenouiller au bord d'une rivière et plonger la tête dans l'eau. Si l'homme suffoque avant le temps prescrit et cherche à prendre de l'air, il est mûr pour l'exécution. Avis aux hommes qui ont des poumons solides !

Les épreuves de l'huile bouillante, du fer incandescent sont assez semblables aux anciennes coutumes européennes. Il ne doit pas

y avoir de trace de brûlure, sinon l'accusé est perdu.

A Ceylan, l'épreuve de l'huile bouillante est agrémentée (?) d'un petit perfectionnement : après avoir retiré la main du vase rempli d'huile brûlante, l'accusé est reconduit à sa prison, sans aucune précaution. Le lendemain matin, on lui frotte brutalement ses plaies avec une toile rude. Notons qu'ici il s'agit d'un accusateur et d'un accusé. J'avais omis de le préciser. Or donc, la petite opération que je viens de vous décrire est faite en double exemplaire, et le premier des deux hommes dont la peau éclate est le coupable. Voilà !

De même que jadis chez nous, tout cela est accompagné de cérémonies religieuses, jeûnes et mortifications.

Au Siam, les épreuves judiciaires sont celles-ci : le feu, l'huile bouillante, le plomb fondu, l'eau, le poison et, couronnement du tout, l'épreuve du tigre ! Pour départager les deux antagonistes, on les abandonne dans une fosse où un tigre affamé s'aiguise les dents, et c'est le premier attaqué qui a perdu. Généralement, les gens dodus s'efforcent d'éviter l'épreuve du tigre.

Au surplus, lorsque le tigre dévore les deux hommes, la justice se déclare fort satisfaite, car le coupable a sûrement été puni dans l'affaire. Pour expliquer ce double résultat, les juges assurent que l'autre devait également avoir quelque chose à se reprocher. Si ce n'était pas pour ce cas précis, ce devait être pour un cas précédent. De cette façon, la justice garde tout son prestige !

Notons, avant de terminer ce petit voyage, les coutumes tartares qui sont, pour certaines, d'une joliesse imprévue.

L'épreuve du chien, par exemple.

On prend un chien, on le décapite. Son sang jaillit à flots. L'un des contestants se précipite et boit goulument ce sang, cependant qu'intérieurement il commence à invoquer ses dieux. Puis on jette au feu les restes de l'infortuné chien, et le buveur de sang se met à danser autour du brasier en suppliant ses dieux, à haute voix, de faire la preuve de son innocence :

— Si je suis coupable, que le sang de ce chien me brûle les entrailles avec autant de force que le feu consume son cadavre !

Il est évident qu'à moins d'une maladie d'estomac — et les Tartares sont des gens qui digèrent des pierres — aucune brûlure importune ne viendra troubler le coupable. Du reste, il aura eu soin, dans le cas affirmatif, de n'en rien dire à personne. Et la preuve de l'adultère ?

Si une femme est accusée d'infidélité à son mari, on la soumet à l'épreuve suivante : on lui offre une peau d'ours. Si elle l'accepte sans manifester d'émotion, elle est innocente. Si elle la refuse avec horreur, haro ! sur la coupable !

La superstition est si bien ancrée dans le cœur des femmes de ce pays que, lorsqu'il s'agit réellement d'un cas d'infidélité conjugale, elles préfèrent refuser la peau d'ours plutôt que de s'exposer au châtiment qui les atteindrait inévitablement, selon elles.

L'ours ressusciterait dans les trois jours et les dévorerait.

HENRY MUSNIK.

PROCHAINEMENT NOUS PUBLIERONS :

Confidences de détective royal

Bloc-Notes de la Semaine



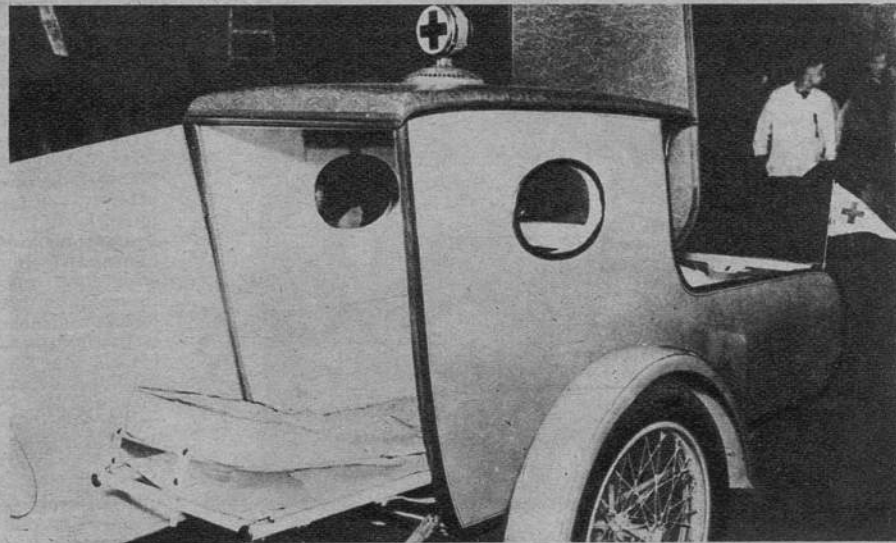
Pierre Doucet, dit Pierrot le Taloué (à droite), qui a été grièvement blessé de cinq coups de revolver, par Joseph Casas, connu dans les milieux spéciaux sous le sobriquet de Jojo le Marseillais (à gauche).



Un attentat criminel vient d'avoir lieu sur la ligne Francfort-Berlin. Le rapide a déraillé entre Gruna et Luckenwalde. On est en présence d'un attentat dirigé contre le chancelier Brüning et le Dr Curtius, que les auteurs croyaient dans ce train. (W. W.)



Le film parlant au service de la justice. Devant les appareils enregistreurs, Elton C. Wing raconte au juge d'instruction comment, aidé de son complice, il a tué plusieurs employés de banque. (I. N.)



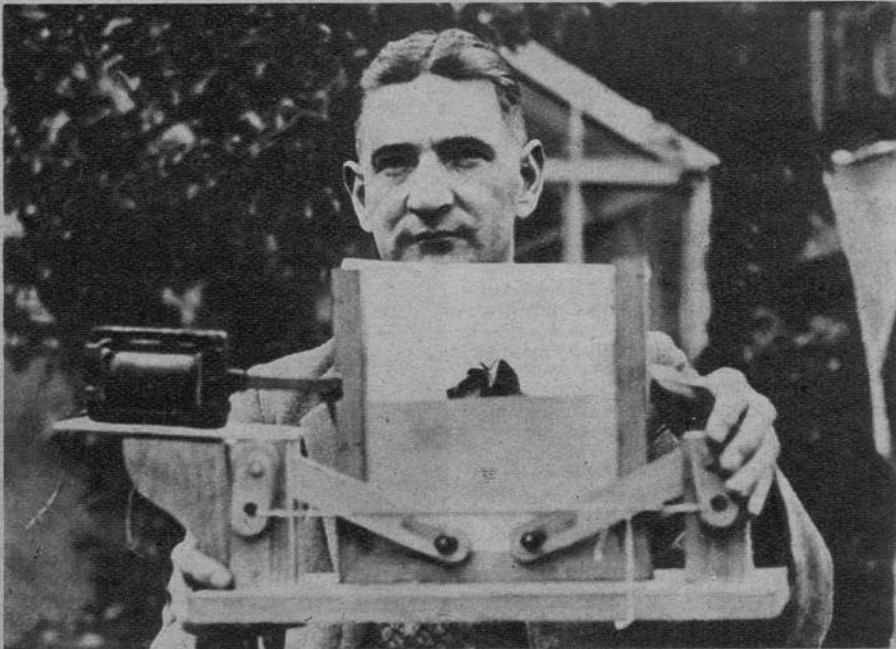
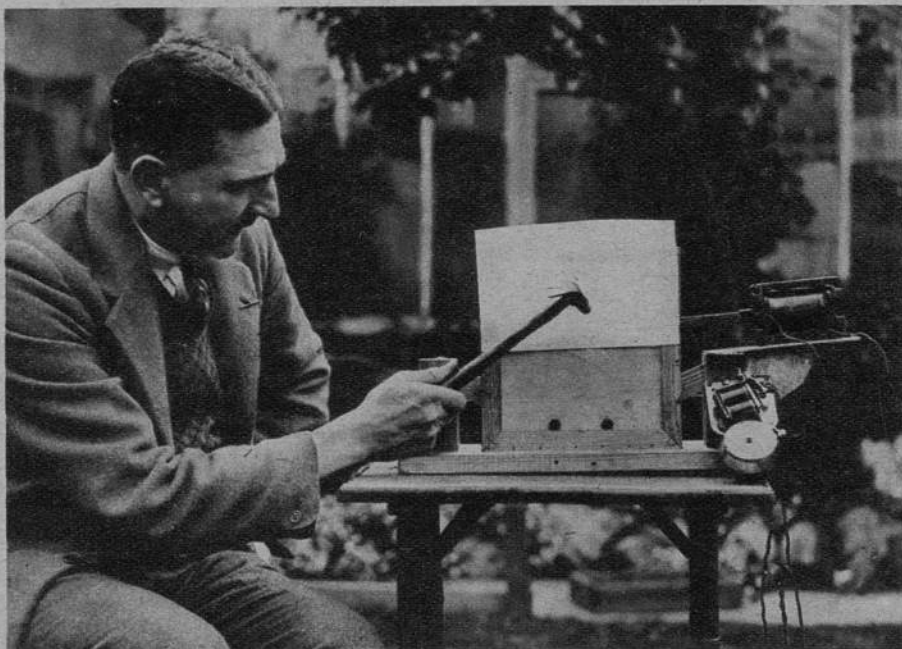
On vient de doter la police de Londres de nouvelles motocyclettes qui peuvent se transformer en ambulances et qui permettent ainsi aux policiers de porter tout de suite secours aux blessés. (I. G. P.)



Le bateau contrebandier Shanalian se trouvant en difficulté par suite de la tempête qui a sévi sur tout l'Atlantique a été obligé de demander du secours aux navires patrouilleurs qui font la chasse aux bootleggers dans les eaux américaines. Deux navires se sont portés à son secours et l'ont escorté jusqu'au port de Staten Island. Notre photo montre le Shanalian entre les deux navires qui l'ont tiré de sa situation critique. (I. P. G.)



Anna Barenzi, accusée d'avoir participé à trente-quatre attaques à main armée faites par son fils. (I. N.)



Un ingénieur anglais, M. Sexton Smith, vient d'inventer un appareil pour protéger la devanture des magasins. Grâce à cette invention, dès qu'un choc brutal heurte une vitre et la brise, une cloison automatique tombe aussitôt derrière la vitre et empêche tout vol. En même temps, une sonnerie se déclenche et donne l'alarme. Cet appareil a déjà été employé avec succès par un grand magasin londonien. Nos deux photos montrent l'inventeur avec son appareil. Sur celle de droite, l'appareil est vu de dos.

= les mystères du bagne =



L'exécuteur des hautes œuvres et son assistant montent la guillotine. (Composition de S. Glatzer.)

n'arrivaient pas, ou bien apportaient des denrées avariées !

Pour distraire les émigrants que la fièvre et la maladie commençaient à décimer, de Chauvalon, à ces gens qui manquaient de tout, fit construire des théâtres et des boutiques formant galeries comme au Palais-Royal. On voyait en étalage des objets de première utilité, par exemple des patins à glace, dans un pays où la température moyenne est de 27° !

Le résultat d'une si belle administration ne se fit pas attendre : la famine, la fièvre, le désespoir, décimaient les émigrants entassés dans des locaux malsains et inhabitables, brûlés par le soleil torride, en proie aux tortures de la soif et de la faim, dévorés jour et nuit par les piqures des moustiques. On vit des femmes affolées se précipiter avec leurs enfants, du haut

commandant C'est que les individus qui purgent leur peine sur ces îlots sont l'objet d'une surveillance particulière, et toute communication entre eux et le monde extérieur est sévèrement prohibée. Tant qu'ils seront là ils ne verront d'autres personnes que leurs gardiens ou les fonctionnaires de l'administration.

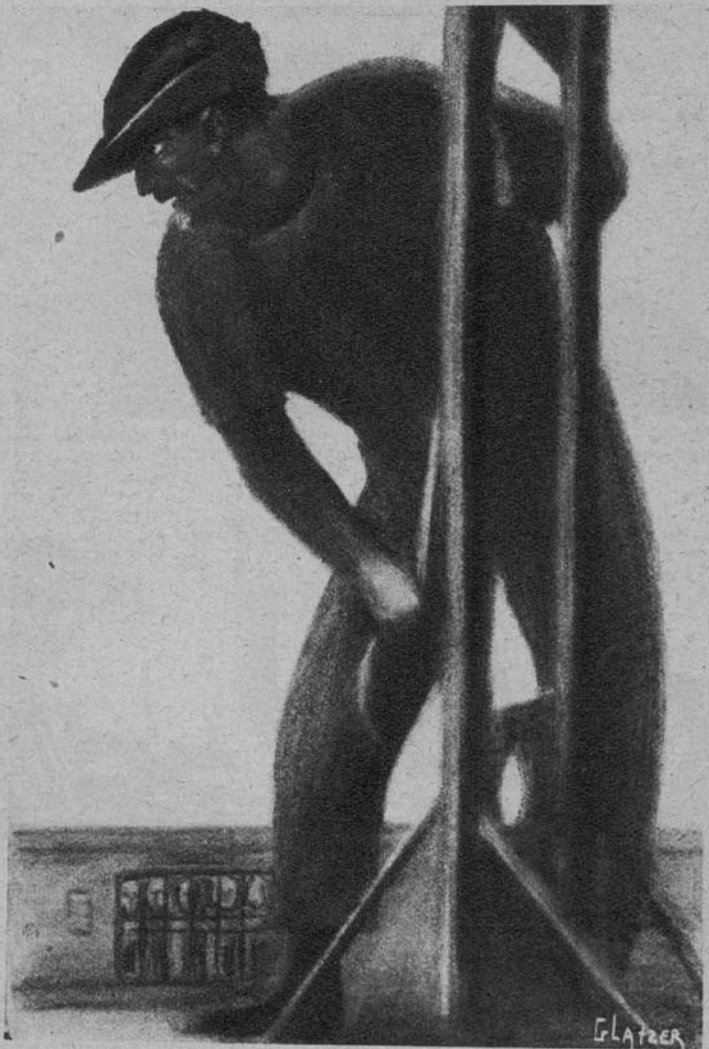
L'île Royale

Trois îles, avons-nous dit, forment l'archipel des îles du Salut : Royale, Saint-Joseph et le Diable.

Nous les allons visiter séparément et parler également des peines spéciales qui se subissent sur chacune d'elles.

Royale est la plus grande, mais elle offre peu de particularités intéressantes, car elle ne reçoit que des condamnés aux travaux forcés.

C'est là que siège l'état-major administratif qui dirige le pénitencier : commandant et chef de centre y ont leurs bureaux en même temps que les comptables gestionnaires chargés de l'administration des cambuses et ateliers. C'est également à Royale que se trouve l'hôpital pénitencier, dirigé par un médecin-major des troupes coloniales qui assure le service sanitaire du pénitencier. Une garnison y tient résidence dans une petite caserne ; le détachement se compose d'une trentaine d'hommes commandés par un sous-officier. En cas de révolte, il est prévu que c'est à la caserne que devront se réfugier le personnel libre, les femmes et les enfants, sous la protection des leblés et des revolvers des surveillants, et cette précaution n'est point superfétatoire.



Le bourreau du bagne d'après une caricature d'un bagnard. (Composition de S. Glatzer.)

XVII

Aux îles du Salut anarchistes et internés

Perdue dans l'immensité de l'Océan, une petite masse grisâtre sur laquelle se dressent des pieds de cocotier émerge des flots ; on dirait une grosse pelote à épingles posée sur l'eau ; voilà l'aspect des îles du Salut à la limite de l'extrême horizon.

À mesure que le paquebot s'avance, on s'aperçoit que cette masse n'est pas un tout, et que la mer, comme une scie argentée, pénètre dedans, la scindant en trois rochers bien distincts. Le premier, le plus considérable comme superficie — pas bien grand, à peu près la place de la Concorde —, c'est l'île Royale ; le second, un peu moins étendu, l'île Saint-Joseph et enfin, le plus petit des trois et de sinistre renommée, l'île du Diable.

De près, ces trois blocs de rochers entourés par la mer ont un aspect désolé ; on sent que sur leurs flancs brûlés par le soleil, battus sans cesse par la vague écumante, il n'y a place que pour la désespérance. La mer, en cet endroit, est toujours sale, grisâtre, souvent méchante, comme si elle aussi entendait participer par sa mine rébarbative au châtement infligé aux habitants de ces lugubres lieux ; là c'est l'exil, la séparation du reste du monde. La loi du 9 février 1895, dans son article unique, a déclaré les îles du Salut lieux de déportation dans une enceinte fortifiée.

Comme enceinte : l'Océan, et comme gardiens, les plus féroces, les plus vigilants qui soient au monde, jamais en défaut, toujours présents : les requins qui pullulent dans les eaux de la rade !

Cette appellation : îles du Salut, a une origine historique.

En 1763, le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, désireux de relever notre fortune coloniale presque anéantie par la guerre de Sept Ans, songea à développer la Guyane, que l'on désignait à l'époque sous le nom de France équinoxiale.

C'est alors qu'il organisa la grande expédition de 1763, qui eut un dénouement lamentable, et jeta sur cette colonie un sinistre renom, bien immérité d'ailleurs, et qui, la mauvaise tradition aidant, ne s'est point encore effacé. On fit appel, dans des prospectus mirobolants, aux capitaux et aux colons : tous les deux affluèrent en abondance.

La conduite de l'expédition fut confiée au marquis de Turgot, frère du grand Turgot, et à l'intendant de Chauvalon.

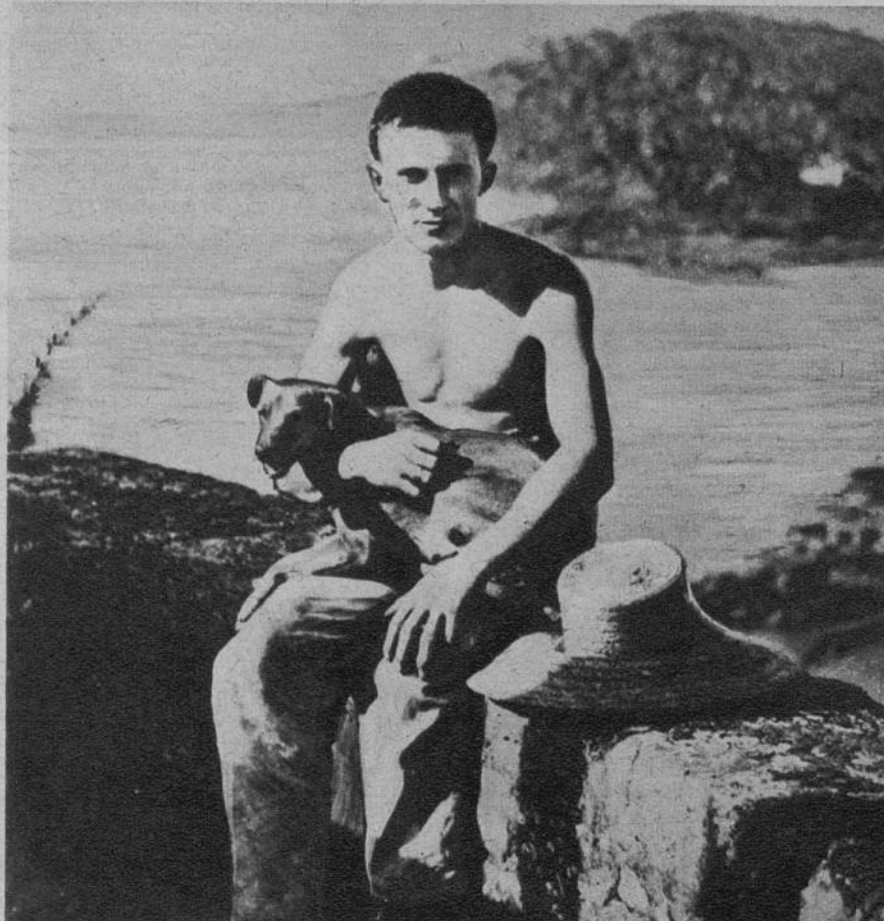
Treize mille émigrants partirent ainsi vers la Guyane et vinrent aborder sur la plage malsaine de Kourou : ils étaient sans abri, sans vivres, sans outils !

Les navires qui devaient les ravitailler

des roches de Kourou, dans la mer !

En 1765, sur treize mille émigrants, neuf cents à peine restaient en vie. Ceux-là ne survécurent que parce qu'ils eurent l'idée de fuir la côte malsaine et marécageuse pour aller s'établir sur les trois petites îles situées à dix milles en mer. Leur climat salubre leur permit de refaire leur santé si compromise et d'attendre en sécurité l'heure du rapatriement. C'est en souvenir de cet événement que ces trois rochers reçurent le nom d'îles du Salut.

Elles forment ce qu'on appelle maintenant un pénitencier fermé, et l'on peut dire que l'expression correspond bien à la réalité nul ne peut s'approcher et aborder sans l'autorisation expresse du directeur ou du



Forçat enfermé aux îles du Salut. (W. W.)

Un journaliste venu récemment visiter les îles en remporta une impression de confiance que nous nous en voudrions diminuer : Voyant entrer dans sa chambre le forçat Gonzalez, un gros bâton à la main, il n'eut pas peur : « Je connaissais les forçats ! (Il était arrivé la veille.) Je n'ai pas eu peur, c'était pour battre la moustiquaire ! »

Une autre fois, interviewant le condamné Seigle, il s'extasia devant l'affirmation de ce transporté : « Avec une bonne parole, on ferait de nous tout ce qu'on voudrait ! »

Hélas ! les exploits de Seigle sont loin de démontrer chez lui une telle gentillesse.

Qui peut se vanter de connaître les forçats ? L'administration, qui a certainement d'eux une meilleure connaissance qu'un voyageur fraîchement débarqué, ne témoigne pas à leur égard, et à juste raison, d'une semblable confiance. On ne lit pas sans une certaine émotion la consigne affichée sur les pénitenciers, prévoyant les mesures à prendre en cas de révolte et qui se termine par ces adjurations du directeur aux soldats et aux surveillants placés sous ses ordres : « Il leur rappelle qu'il est de leur devoir de se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que des misérables chargés de crimes puissent mettre la main sur les femmes et les enfants confiés à leur garde. »

Il a échappé à l'œil clairvoyant de ce journaliste, le tableau des victimes du devoir, le nom de ceux qui sont tombés sous le couteau des assassins, tableau placé pourtant bien en évidence dans les salles d'honneur. Faut-il rappeler la révolte des anarchistes aux îles en 1894, l'assassinat sur l'île Saint-Joseph, le 26 mai 1911, des surveillants Marin et Dubert dont les corps furent relevés hachés de coups de couteau ; la tentative d'assassinat au pénitencier de Saint-Laurent sur la personne du surveillant principal Raymond et du surveillant Proust.

On conçoit facilement que sur des pénitenciers semblables la discipline soit renforcée et les mesures de sécurité portées à leur maximum.

L'île Royale n'est occupée que par un camp libre de transportation. On y rencontre trois catégories de transportés : 1° les transportés ordinaires, venus là soit sur leur demande, soit au hasard d'une affectation quelconque ; ceux-là peuvent à tout moment demander leur réintégration sur un pénitencier du continent, rien ne s'oppose à ce qu'elle leur soit accordée ; 2° les internés B. Nous avons déjà indiqué par suite de quelles mesures cette aggravation du châtement se trouvait prononcée à leur encontre. Ils sont là par décision directoriale et n'en sortent que de la même façon ; 3° les internés A. Ce sont ceux que l'on dénomme couramment là-bas les anarchistes. Ceux-là sont internés par ordre du département, l'administration ne peut en rien agir sur leur désinternement, le retrait

de cette mesure ne peut être pris que par le ministre.

Royale possède un beffroi, c'est à ce clocher que sonnent les heures fatales, lorsque la guillotine est dressée dans l'enceinte du camp.

Royale est séparée de Saint-Joseph par un goulet large de quelques centaines de mètres. Souvent, dans cet étroit couloir, la tempête fait rage, et il est impossible de mettre une embarcation à la mer. Pour parer à cette éventualité, un solide câble en fer a été tendu entre les deux rives, et une sorte de benne montée sur une poulie assure le va-et-vient entre les deux îles. Quelques années avant la guerre, une équipe de transportés montés dans cette benne étaient occupés à repeindre le câble pour empêcher son usure prématurée par l'air de la mer. Tout à coup, on n'a jamais su pour quelle cause, le câble se rompit soudainement, et les ouvriers furent précipités à la mer ; aucun d'eux ne reparut, les requins étaient à leur poste...

On cite, et paraît-il le fait est d'une exactitude rigoureuse, l'exploit d'un transporté qui traversa à la nage le goulet. Celui-là était doué d'une certaine hardiesse en même temps que d'une chance exceptionnelle. Tomber à l'eau en cet endroit, c'est la mort assurée ; on échappe aux flots, même en fureur, jamais à la terrible mâchoire des affreux gardiens de ces lieux de désespoir.

Lorsqu'un transporté meurt sur les îles du Salut, c'est la mer qui lui servira de tombeau. Pour eux, il n'est point de cimetière sur le pénitencier par suite du peu d'étendue de la superficie. Un tout petit cimetière abrite les corps des fonctionnaires décédés là-bas en service.

Tous ceux dont l'affaire eut quelque retentissement en cour d'assises subissent leur peine sur ce pénitencier spécial.

L'immonde Soleiland, décédé en mai 1920, y vécut pendant quinze ans. Il finit comme il était à prévoir d'un pareil être, victime cette fois de ses passions libidineuses.

Duez purgea lui aussi toute sa peine sur les îles ; il est aujourd'hui libéré et se livre à l'élevage sur l'île « la Mer » dont il est locataire.

Albinet continue à purger sa peine des travaux forcés à perpétuité.

Macheras, le modèle des cambrieurs, professe une piètre opinion à l'égard des voleurs d'aujourd'hui.

Manda, de son vrai nom Pleigneur, l'ancien amant de Casque d'Or, dont l'affaire fit tant de bruit et donna naissance aux bandes d'apaches, y passa vingt années.

Metge. Un ancien de la bande Bonnot. Jugé dans l'affaire de Thiais.

Godin, aujourd'hui libéré. Le type rêvé de l'escroc, gredin et intelligent. Doit à un miraculeux hasard d'avoir encore la tête sur les épaules.

Guerno. Fut condamné à mort et exécuté pour avoir assassiné son co-détenu, Socodato.

Chazoul. Assassina sur les îles le transporté Deguifroy, assigné chez le médecin-chef de l'hôpital pénitentiaire.

Hermann Verbeck. Le type complet du criminel ayant parcouru toute la route, depuis la maison de correction jusqu'au bagne, en passant par les pénitenciers militaires d'Afrique.

Hermann Krauss. Le prototype de l'espion allemand.

Dieudonné. Celui-là, pour son malheur, vit toujours et porte sur ses épaules l'effroyable réprobation qui s'est justement attachée aux noms d'un Garnier et d'un Bonnot. Force la sympathie par sa tenue, son regard clair et sa façon de s'exprimer. Souffre abominablement de sa peine parce qu'intelligent et, quoique le mot puisse paraître bizarre, très normal.

Deboë fit lui aussi partie de la bande célèbre. Un rare exemple de condamnés qui soient restés des hommes, et Deboë en est un dans toute l'acception du mot. Aussitôt libéré, est parti rejoindre les siens en Belgique. Lui aussi, revenu de ses erreurs, est devenu un brave homme.

Ils sont trop rares, malheureusement ; ceux qui savent se reposer ainsi sur eux-mêmes pendant le châtement et, une fois qu'ils ont expié, dire : « Moi aussi je veux une place au banquet de la vie. »

Hespel, bourreau et poète

C'est à Royale qu'ont lieu les exécutions capitales. L'ancien bourreau Hespel, di Chacal, avait des prétentions à la littérature, et même à la poésie. Voici comment il décrit une exécution à laquelle il coopéra comme exécuteur des hautes œuvres. Bien qu'il soit aujourd'hui dans la tombe, sa tête à côté de lui, nous lui laissons la responsabilité de sa versification fantaisiste et de ses fautes d'orthographe.

Nous donnons ce remarquable morceau dans toute sa saveur :

L'exécution

Minuit vient de sonner au beffroi de Royale.
On monte la lugubre machine capitale
L'exécuteur et son aide suèrent à grosses
[gouttes]
Ils n'avaient pas à boire ce qui s'appelle une
[goutte].
La voilà donc debout ! Cette machine historique.
Elle va se réveiller du sommeil léthargique.

Une mission spéciale édictée par la loi
Annonce au délégué le rejet du pourvoi,
Puis elle lui tient à peu près ce langage :
« Pour expier votre crime, prenez courage.
Pas de réclamation, Gauthier, à nous dire. »
Le bandit alors se mit à sourire.
Alors Monsieur Boyer, un prêtre en mission,
S'approche du patient ! O stupéfaction
Il fut éconduit en ces termes que voici,
« F... moi la paix avec ta comédie. »
Conformément aux ordres qui furent exécutés,
A l'aide de solides liens l'assassin fut lié,
Et, comme l'on dit disciplinairement,
Chacal l'enleva militairement.
C'est alors qu'un frisson lui parcourut le corps.
Non seulement il voyait devant lui la mort,
Mais aussi le couteau ! Son éclat d'acier !
A côté de lui le lugubre panier !
Le corps sur la bascule ! La tête dans la

[lunette]
Pensez donc un peu s'il faisait une binette !
Soudain le bourreau déclenche le couperet !
La tête tombe ! Justice est faite !

Lorsque de son vivant Hespel vous remettait un exemplaire de ce qu'il appelait ses œuvres poétiques, il ne manquait jamais d'attirer l'attention de celui à qui il venait de faire ce cadeau sur une note manuscrite à laquelle il attachait une grande valeur et dont voici le texte : Cette lugubre poésie (sic) est l'œuvre du bourreau lui-même.

La mort du forçat — aux requins !

Descendez-le à l'amphithéâtre !
L'homme vient de mourir, le major a constaté le décès. Il a signé la feuille qui sera envoyée au service intérieur, puis aux bureaux qui feront le nécessaire pour rayer le nom du mort des contrôles de la transportation et avertiront également du décès les autorités de l'état civil en France.

Ce soir, à la mer !

Rigide, le corps est là sur la dalle, roulé dans son suaire de grosse toile ; des forçats entrent, le chargent sur leurs épaules, et en route, la baleinière attend...

Le corps est posé à l'avant, une gueuse de fonte attachée aux pieds ; sous la poussée des avirons de ses six rameurs, la baleinière s'éloigne vers le large.

Parvenue à un mille de l'île environ, le canot stoppe, et le corps est jeté à la mer.

Faisant aussitôt force de rames, la baleinière s'éloigne et rejoint le port.

Derrière elle, c'est la curée ! A peine le cadavre a-t-il touché l'eau que les squales voraces sont montés à la surface, et c'est la bataille affreuse autour de lui.

Pendant un moment, l'eau jaillit écumeuse sous les terribles coups de queue ; puis enfin, tirailé de tous côtés, le cadavre disparaît et les eaux redevenues calmes se ferment comme un linceul.

C'est ainsi que finissent les forçats internés sur les îles. Il y en a qui vendent des mâchoires de requins à bord du courrier, lorsqu'il fait escale devant Royale ! « Tombeaux de forçats », vous disent-ils en présentant leur marchandise.

Il fut un temps où l'on sonnait la cloche au moment de l'immersion des corps, on a renoncé à cette pratique, car les squales accouraient à son appel !

Avant la guerre il avait été procédé à des expériences qui, si elles avaient été probantes, auraient permis de renoncer à cette pratique, du moins réalisée aussi sommairement.

On expérimenta des cercueils percés de trous, pour permettre à l'eau de pénétrer à l'intérieur et de réaliser ainsi une immersion complète. Les résultats furent des plus négatifs, quelques jours après, la marée les ramenait inmanquablement sur la côte.

(A suivre.)

JEAN NORMAND.

Bon appétit, mademoiselle



Oui, bon appétit, mademoiselle ! Qui dirait, à vous voir cet air réjoui, à la façon dont vous croquez à belles dents une banane, que vous êtes là en prison, à Toledo, en Amérique ?

Entendons-nous ! Cette jolie fille de dix-neuf ans, qui a nom Evelyn Welch, de San Diego (Californie), commença par être figurante de cinéma. De là, elle devint « entraîneuse » dans un dancing. A ce titre — prude Amérique, voile-toi la face ! — elle eut pas mal d'amis...

Parmi ceux-ci figura, dit l'accusation, un nommé Ray Wilson, un mauvais garçon, un « homme du milieu ».

Dans un soir de colère, Wilson — qui n'avait rien de commun, comme manières, avec l'ancien président des U. S. A. — déchargea les huit coups de son browning sur un copain. Le meurtre avait eu pour cadre le dancing d'Evelyn Welch, qui se trouvait seule dans la salle auprès du piano.

On arrêta Wilson ; et on voulut obtenir de la jeune fille — unique témoin de la querelle tragique — qu'elle déposât. Mais, peu soucieuse de se faire planter un couteau entre les omoplates par quelque

ami du prisonnier, Evelyn préféra « jouer la fille de l'air » et disparaître.

Malheureusement, assez vite la police devait retrouver sa trace. Alors — pour qu'elle ne renouvelât pas sa fuite — on l'a gentiment mise sous les verrous !

Evelyn Welch est en prison ; et ce n'est ni une condamnée, ni même une prévenue : c'est un témoin !

Alors, n'est-ce pas, on est aux petits soins pour elle ; on lui apporte son déjeuner au lit ; on lui donne des romans ; on lui a installé la T. S. F. Mais elle est sous clef...

La « girl » a essayé de protester. On lui a fait comprendre que, si elle ne voulait pas prendre, étant mineure, le chemin de la maison de correction, elle n'avait qu'à accepter son sort. Evelyn a compris tout de suite : elle est très intelligente ! Et pour l'en remercier, on lui alloue journalièrement une somme égale à celle qu'elle touchait au dancing...

Evelyn, donc, témoignera très bientôt ; et les portes s'ouvriront devant elle... au moment même où elles se fermeront sur Ray Wilson !

J. S.

POLICE BIEN MODERNE

L'Allemagne fait actuellement un gros effort pour moderniser sa police, et n'hésite pas à user des moyens les plus perfectionnés de la science pour arriver à faire toute la vérité sur les crimes les plus mystérieux ! Nous avons déjà signalé, à plusieurs

reprises, l'idée maîtresse qui anime les « criminalistes » d'outre-Rhin. Tous leurs efforts tendent à « faire vite ». Ils estiment qu'en matière d'enquête policière, chaque heure, chaque jour perdu, compliquent d'autant leur tâche et laissent au coupable



plus de chances d'échapper au châtement ! Aussi utilisent-ils largement la radio pour la recherche des assassins en fuite, dont ils envoient à toutes frontières, en quelques minutes, le signalement détaillé. On recommande aussi, à ceux qui découvrent un crime, d'user de la T. S. F., si la cause en vaut la peine, pour alerter sans retard les plus fins limiers du Reich.

A cet effet, de jour et de nuit, une permanence est installée dans les bureaux de la police, à Berlin, qui centralise les renseignements pour l'Allemagne tout entière.

Inutile d'ajouter que les agents (schupos) affectés à ce service spécial sont des « as » de la T. S. F., qui savent non seulement traduire aussitôt en clair un message de « morse » ou de « chiffre », mais qui trouvent encore le moyen de « prendre » au vol, sur leur machine à écrire, la communication qui leur est destinée.

Notre photo montre un de ces opérateurs au travail dans sa cabine. Casque en tête, il note l'information qu'un lointain correspondant vient de lui signaler : accident, vol, incendie, mort suspecte, évasion de détenus, assassinat, catastrophe, grève sanglante...

Souvent aussi — comme cela se pratique à Paris, aux grandes journées dites révolutionnaires, — c'est un avion survolant les centres extrémistes qui envoie des renseignements sans arrêt sur les rassemblements, les barricades, les bagarres, le nombre des manifestants, la direction de leurs troupes.

Organisation modèle s'il en est, qui donne les résultats les plus encourageants et ne laissera pas que d'être étendue bientôt aux autres nations européennes.



L'une d'elles met un doigt sur sa bouche.



L'homme sort les papiers qu'il lit, les billets qu'il compte.

II

Un sur deux!

A deux pas de l'agitation populaire et giratoire de la place Clichy, la rue de Pétrograd garde un calme serein et aristocratique. Un flâneur, le nez sur la vitrine, contemple les trésors d'un antiquaire. Une auto paisible est immobilisée devant le sommeil officiel du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Et moi-même, qui me promène tranquillement, le nez en l'air, j'observe avec indulgence ce jeune homme à lunettes rondes et à tête nue dont l'allure américaine trouble seule la noblesse de cette voie silencieuse.

La rue de Pétrograd de ce jour-là est tout à fait pareille à la rue de Pétrograd des autres jours.

A cela près que l'admirateur des vieux bibelots tend un profil aigu vers le reflet des vitres, que derrière le store de l'auto un jeune homme blond braque un objectif menaçant et que je ne perds pas un mou-

vement du sportman moderne qui suit le trottoir, de l'autre côté de la chaussée, devant les numéros impairs.

Avez-vous déjà assisté à une chasse au tigre dans les pampas de l'Inde, lorsque les trappeurs à l'affût guettent le passage du fauve? Non? Moi non plus. Alors, nous ne pouvons faire aucune comparaison.

Mais enfin, nous sommes tout de même des sortes de trappeurs, nous aussi. Nous aussi, nous sommes à l'affût. Nous aussi, nous guettons le passage du gibier. Notre gibier, c'est l'honnête homme.

Nous l'attendons. J'imagine que les chasseurs de fauves présentent un appât pour attirer leurs proies. Nous aussi.

Notre appât, c'est un portefeuille. Nous l'avons honnêtement garni d'une somme modeste, mais vraisemblable, et de papiers d'identité sommaires, mais suffisants.

Précisons. Les récits de chasse, vous le savez, sont impitoyables dans leurs détails.

Notre appât est un petit portefeuille de cuir souple, fermé d'un bouton à pression et qui, en s'ouvrant, développe trois pochettes étagées. Il contient cinquante-cinq francs. Un billet de cinquante, un

Je cherche un honnête homme

par Maurice Coriém

billet de cinq. Une déclaration postale d'un mandat de 500 francs au bénéfice de M. Goullier à Saint-Mardo-en-Othe (Aube); expéditeur: M. André Turpin, 24 ter, rue Muller, à Paris (XVIII^e). Et une demi-douzaine de cartes de visite au nom de M. Turpin et de madame.

Le jeune homme aux lunettes rondes et à la tête nue, c'est mon confrère Raymond Robert, qui doit perdre l'objet devant le numéro 25, exactement. L'amateur curieux de cette glace de Venise, c'est le détective Boson qui observe dans le miroir l'image inversée, mais réelle, de la rue. Dans l'auto, le jeune homme blond qui vise le gibier d'une arme infaillible, c'est le photographe André Rousseau. Son instantané est plus terrible qu'un rifle de Mohican.

Au fond de la voiture, invisible et présent, un autre jeune homme, le second détective, l'inspecteur Marcel, dont nous ne connaissons que le prénom mystérieux et l'impenétrable silence.

Sur le siège, le chauffeur René est penché sur un journal. Insatiable, il lit, de surcroît, un reportage aux antipodes, moins passionnant, à coup sûr que celui qui se déroule à côté de lui...

Et puis, moi, enfin, que ma modestie même ne saurait oublier, puisque je suis l'historiographe de l'équipée. Correspondant de guerre des opérations, envoyé spécial à travers Paris sur les dix points de chute de nos portefeuilles, je suis muni d'un bloc-notes vierge, de deux yeux que mon métier m'a fait ouvrir déjà sur bien des choses et de ma curiosité passionnée des épreuves de la vie.

Nous sommes tous à notre place, à notre poste.

L'honnête homme peut venir. Nous ne le raterons pas.

Raymond Robert a encore trois pas à faire avant d'atteindre très précisément le côté gauche du portail de l'immeuble n° 25.

Il a porté la main droite à la poche arrière de son charleston.

Trois pas. Un... deux...

Regard des policiers, objectif du kodak, stylo du reporter...

Trois...

Le portefeuille tombe. Un taxi passe.

Le taxi ralentit. Une grosse voix jette:

— Eh! là, vous perdez votre portefeuille...

Le taxi repart.

Il faut voir la tête de Raymond Robert!

Toute la matinée, il m'a dit: « Vous savez, ce n'est pas si commode de perdre quelque chose dans la rue. Moi, je sais... »

J'ai répondu: « Parfait, mon vieux. C'est vous qui perdrez le portefeuille. »

Alors, je rigole doucement, pendant que Raymond Robert le ramasse, un peu penaud, là où il vient de le jeter il y a une seconde et demie, approximativement.

Il vient sur moi, le nez froncé et les yeux vexés sous ses lunettes. Et il a ce mot:

— Ah! oui... Il commence mal « votre »

reportage!

Mais, aussitôt:

— J'ai pris le numéro du taxi, c'est le 9836-RE2.

Réflexe toujours vainqueur du vrai journaliste dont la déception illumine le devoir. Il noterait le numéro de l'autobus qui lui passe sur le ventre pour documenter son fait-divers.

Mais c'est le chauffeur qui nous dit:

— Le premier honnête homme...

Ma foi, c'est vrai... Nous ne nous en étions pas aperçus.

Raymond Robert « discute le coup »:

— Il ne l'a pas ramassé. Il ne sait pas ce qu'il y avait dedans...

Grave conférence. Ça compte-t-il. Ça ne compte-t-il pas? Problème. Je le tranche net:

— Mes enfants, nous ne sommes pas un jury chargé de distribuer des prix de vertu. Nous faisons un reportage. Racontons simplement au public ce qui s'est

passé. Ça suffit. Et c'est plus difficile qu'on ne pense...

Mais je suis sans rancune. Je n'en veux pas à ce chauffeur de taxi dont la probité contrarie nos efforts. Et je livre en hommage à l'admiration publique l'intègre 9836-RE2.

Seulement, il faut tout recommencer. Raymond Robert reprend sa promenade, les lèvres pincées. Il y a une vitrine de librairie bien captivante au 24, devant quoi palpitent les larges ailes du feutre de Boson. L'objectif reste sur son affût comme une pièce pointée. Je regarde au bout de la rue, là-bas, du côté de la place Clichy.

A ce moment-là, je comprends le chasseur. J'éprouve sa passion.

Je comprends le monsieur harnaché jusqu'aux dents qui, ayant par hasard tué un lapin inoffensif, nous fait subir en dix-huit points le récit de son exploit. Et moi-même, ici, en traçant ces lignes, ai-je fait autre chose?

J'éprouve l'émotion délicieuse des aguets.

Une silhouette grasse apparaît au détour de la rue. Elle porte en elle un peu de ce comique humain qui marque les êtres quand ils ne se savent pas observés et qu'on leur prépare une bonne farce ou un mauvais coup.

Autant que je peux le voir, c'est un personnage placide, avec un petit ventre confortable bien tendu sous le gilet. Il y a deux dames à ses côtés, deux dames d'une élégance endimanchée. Le groupe s'approche, candide. Le monsieur a une bonne face rougeaud où fleurit une moustache en fil poissé. Les deux dames ont cet air à la fois sage et enjoué des employées à leur jour de sortie. Les pauvres gens! Ils ne se doutent pas de ce qui va leur arriver. Cependant qu'ils avancent leurs talons battant joyeusement l'asphalte, je tends un piège perfide à leur vertu.

Cette fois, Raymond Robert a perdu le portefeuille avec une indifférence magnifique. Il est là, par terre, le petit rectangle noir. Et nous suspendons notre souffle...

Le monsieur jovial, les deux dames endimanchées, marchent innocemment vers la tentation.

Elle est devant eux. Sous leurs pas.

Le petit rectangle noir...

L'homme s'est baissé. Déclie du kodak.

Il s'est relevé, le portefeuille à la main.

Les deux dames le regardent, se regardent. Je suis dans l'auto. Démarrage. Le groupe s'éloigne. Nous le suivons, au ralenti.

Derrière nous, Boson quitte l'éventaire du libraire. Il va, promeneur nonchalant, au long des murs.

L'homme tourne la rue de Moscou. Il tient toujours le portefeuille dans son poing. C'est alors qu'il l'interroge. Il fouille. Il sort les papiers qu'il lit, les billets qu'il compte. Un sourire hérisse les fils poissés de sa moustache. Les dames aussi sont bien contentes. Quelle aventure! Cinquante-cinq francs, pensez donc!

Notre auto les frôle. Je vois l'homme à un mètre. Je l'entends. Il mime la scène.

Il explique, d'une voix hilare dont l'accent du midi fait vibrer les consonnes:

— Je passais... Je vois quelque chose par terre...

Et il se baisse, allonge ses bras courts, les écarte avec évidence...

Il est bien heureux.

Les dames sont charmées. L'une d'elles met un doigt sur sa bouche. Elle confie à sa compagne:

— Ne parle pas de ça...

Ils sont là, contre la portière. Je pousse le photographe:

— « Piquez-les », monsieur Rousseau, « piquez-les », sacrebleu!

Un déclic. Deux déclics.

— Je les tiens.

— Vous êtes sûr, monsieur Rousseau?

— Ils sont là!

Et André Rousseau tape avec confiance

sur la boîte de sa chambre noire.

Ils sont là...
Boson, lui, est toujours derrière, comme dans la chanson. Lui aussi, il les tient.

René, le chauffeur, fait des merveilles. Par lui, l'auto a des souplesses de couleur. Elle passe, ralentit, file, rattrape, glisse, coule, sinuose et précise.

Elle évite les barrages, rampe au ras des trottoirs. Mais elle ne sait pas franchir les seuils, grimper les escaliers, guetter sur les paliers.

Alors, Boson est là...
Nous passons avec le groupe rue d'Amsterdam, rue Saint-Jacques.

Le brave type n'a pas quitté son sourire. Il compte encore les billets. Il n'en croit pas ses yeux, ses yeux ronds qui roulent avec l'éffacement du bonheur.

Il ne se lasse pas de répéter :

— Je passais... Je vois quelque chose par terre...

Et ses bras de s'allonger, de s'écarter... Ça fait plaisir à voir, la joie des autres. Et quand je rencontre des dames satisfaites, ça me met toujours de bonne humeur.

Ce que nous nous amusons, dans la voiture l...

Nous stoppons, rue Caumartin, pour attendre Raymond Robert. Le voilà qui arrive, le nez et les cheveux au vent, un double éclair derrière ses lunettes. Il me jette, cette fois :

— Hein ! il est réussi, « notre » repotage !

Rue Joubert, rue Mogador. L'homme sort de la poche de son pantalon le portefeuille, « notre » portefeuille, comme dirait Raymond Robert. « Son » portefeuille pour parler avec la neutralité d'une vérité qui ne s'embarrasse pas de nos scrupules.

A l'angle de la rue de Provence, arrêt devant l'étalage d'une pâtisserie. Éclairs, babas, choux à la crème. L'homme tend le plus gros billet aux dames. Elles entrent. Choix derrière la vitrine. Un doigt ganté voltige au-dessus des confiseries que cueille délicatement la blanche main d'une vendeuse.

Les dames sortent. Un petit paquet danse au bout d'une ficelle rose. Remise scrupuleuse de la monnaie que compte le monsieur avant de la fourrer dans sa poche.

En marche. Autre arrêt devant les *Caves Mogador*, où chante la gamme des flacons. Le groupe se consulte. L'homme pousse la porte, d'un geste décidé. Les dames l'attendent dehors, hochant la tête d'admiration. Elles commentent ses largesses, avec éloges. De fait, il choisit longuement sa bouteille, et quand il sort enfin et qu'il la tient, emmaillottée de papier de soie et couchée douillettement sur son bras, je distingue un cachet jaune de réconfortant augure.

Et puis, tout le monde, d'un coup, disparaît dans le corridor d'un immeuble, au bas de la rue Mogador.

Plus rien.
Plus rien que Boson, qui, tranquillement, franchit la même porte, à son tour, derrière eux.

— Eh bien, ce frère-là, fait René, le chauffeur, il va étouffer le pèze. C'est moi qui vous le dis.

Il est indigné, ce bon René. C'est un affranchi. Ainsi, a-t-il l'âme simple et neuve du spectateur de mélo et de cinéma.

— Pour un honnête homme, c'est raté, conclut Raymond Robert.

Il se baisse et ramasse le petit rectangle noir.

Bien sûr. Et puis après ?

Je vous l'ai dit, nous faisons une expérience. Nous étudions la force de résistance de la probité humaine.

Je suis satisfait. Et je suis franc. Il m'est sympathique, ce gros garçon qui trouve de l'argent et l'emploie tout de suite à offrir des douceurs aux dames. Ce n'est sans doute pas l'honnête homme que je cherchais. Mais c'est un brave homme. C'est peut-être plus rare.

Même quand elle garde le portefeuille des autres, l'humanité n'est pas si mauvaise que ça...

Seconde expérience. Une heure après, nous sommes aux Champs-Élysées. Cette fois, c'est la conscience des gens « chic » que je veux mettre à l'épreuve. Mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut.

Seconde expérience. Une heure après,

C'est ma faute, j'ai voulu, ce coup-là, perdre moi-même un portefeuille,

— quarante-cinq francs en billets, un récépissé de chargement postal au nom de M. Rivellé, destinataire, 11, rue Sénac, Marseille ; expéditeur : M. Turpin, 24 ter, rue Muller. Et toujours les six cartes de visite. Qu'est-ce que peut bien faire un homme du monde, en face de quarante-cinq francs.

La question est posée devant le numéro 156 de l'avenue. Je l'ai mal posée. C'est un homme du peuple qui la résoud. Un passant modeste, petit et replet, en chapeau de paille sous l'averse. Son veston ouvert laisse voir un plastron professionnel de garçon limonadier. Il aperçoit le petit rectangle noir. Il se baisse, ramasse.

— « Piquez-le », monsieur Rousseau !

— Ça y est.

L'homme se relève, le portefeuille dans sa main. Il ne l'ouvre pas. Il va... Il traverse la chaussée.

... Et il s'arrête sur le refuge, devant l'agent de planton...

— « Piquez-le », monsieur Rousseau ! « Piquez » l'agent !

André Rousseau bondit hors de la voiture. Il est en batterie parmi la

trombe des autos. Il tient la scène. Dans les quatre centimètres carrés de son viseur s'inscrit le magnifique tableau qui mériterait de remplir l'ampleur d'un cadre d'or pour l'édification des foules. L'homme du peuple remet à l'agent de l'autorité la fortune inconnue qui ne lui appartient pas.

— Un sur deux ! dit-il.

Commentaires sur la chasse de la journée. Contraste entre les deux cas, contraste si facile qu'on le croirait voulu.

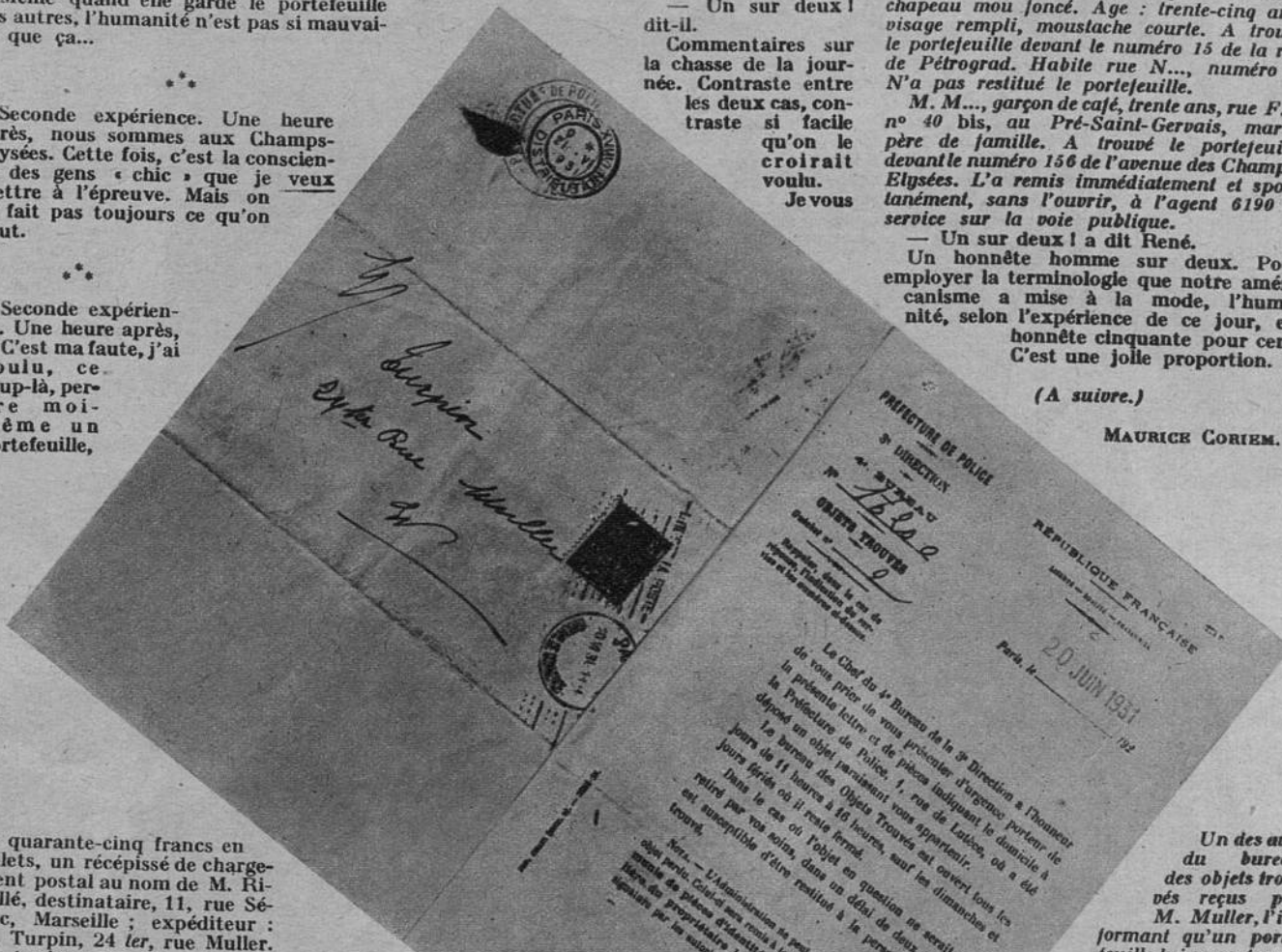
Je vous

— Un sur deux ! a dit René.

Un honnête homme sur deux. Pour employer la terminologie que notre américanisme a mise à la mode, l'humanité, selon l'expérience de ce jour, est honnête cinquante pour cent. C'est une jolie proportion.

(A suivre.)

MAURICE CORMIER.



Un des avis du bureau des objets trouvés reçus par M. Muller, l'informant qu'un portefeuille lui appartenant y avait été déposé.



Il remet à l'agent 6190 le portefeuille.

Les cérémonies de la rentrée de la Cour en Angleterre

A LONDRES, AU Palais de Justice



La seule femme avocat qui a pris part dans la procession des juges à l'occasion de la rentrée de la cour. (R.)



La cérémonie de la rentrée de la cour au Palais de justice anglais se déroule chaque année à Londres avec le même faste. Notre photo montre une procession de juges sortant de l'abbaye de Westminster pour se rendre au Palais de justice.



(A gauche). Une audience au Palais de justice londonien.



eux et dans un rôle nettement déterminé.

Ces avocats portent la petite robe noire à manches courtes, ouverte, ce qui les oblige à être vêtus dessous de vêtements noirs; ils sont coiffés de la perruque... ah, cette perruque! Comme le Parisien habitué à notre vêture judiciaire et à la toque s'amuse de la perruque blanche, quand il l'aperçoit.

Cette perruque à laquelle rêvent tant de jeunes étudiants émus par ce rappel des élégances du XVIII^e siècle, savez-vous qu'elle se compose de... rouleaux de crin; mais oui, tout simplement de rouleaux de crin couvrant la tête, mais s'arrêtant net au ras des oreilles, de façon à bien dégager la nuque et à laisser passer les cheveux naturels, blonds, bruns, roux ou gris... ce qui n'est, certes, pas joli, joli, mais un tantinet ridicule et grotesque.

Certains de nos « chers maîtres » la portent, cette perruque, car ils sont à la fois avocats aux barreaux de Paris et de Londres; ils sont quatre: M^{rs} Decugis, Georges Daumas, Jacques Quartier et Pierre Gide, qui parfois quittent les rives de la Seine pour *Middle Temple* ou *Inner Temple*, les grandes écoles professionnelles anglaises, puisque, et encore au contraire de chez nous, l'Angleterre n'accueille pas seulement, à son barreau, ses nationaux, mais encore tous ceux — quel que soit leur pays — qui ont subi les examens de droit anglais...

L'audience est ouverte, dès que l'affaire est en peu de mots exposée aux magistrats — eux aussi coiffés de la perruque — commence l'interrogatoire des témoins, c'est la partie la plus pittoresque de l'audience, celle où se donne libre cours le fameux humour britannique: un des avocats questionne d'abord le témoin qu'il a amené lui-même, puis il l'abandonne à l'avocat adverse.

Le témoin anglais dépose sous la foi du serment, avec la menace, s'il est pris en flagrant délit de faux témoignage, d'une peine de sept ans de servitude pénale: rien que cela!

Le malheureux est harcelé de questions, l'avocat joue avec lui, cherche à l'embrouiller: qui ne se souvient de la scène du *Pickwick* de Dickens, et comment l'avocat Slumpin agit avec le pauvre Winckle?

En vérité, il n'est pas exagéré de dire qu'en Angleterre, le témoin est la victime expiatoire de tout procès.

Dernièrement, un jeune avocat, soucieux de donner de l'importance à son questionnaire, demandait pour la troisième fois à une jeune femme témoin:

— Alors, madame, combien avez-vous d'enfants?

Le juge, alors, s'adressant au *barister* (avocat), de répondre pour le témoin:

— Monsieur, il y a cinq minutes, madame vous a dit qu'elle avait deux enfants, ce n'est pas

M. Justice Avery.

Le Parisien qui pénètre dans cette maison où la première salle porte le même nom que chez nous: « Les Pas-Perdus », est frappé du contraste.

A Paris, c'est le brouhaha assourdissant d'un immense moulin à paroles qui fait tourner les rouages, depuis la cour d'assises jusqu'à l'humble tribunal de simple police, en passant par la cour d'appel, les chambres correctionnelles et la cour de cassation.

C'est la promenade des avocats et des avoués allant, deux par deux, trois par trois, se quittant, se retrouvant, interrompant une conversation pour en commencer une autre à côté ou réclamer une pièce à un confrère.

A Londres, c'est la solitude, la paix, le calme absolu, le désert en un mot: la justice, chez nos voisins, ne commence qu'au premier étage, où se trouve la salle d'audience. *The high court*, c'est-à-dire la Haute Cour.

La Haute Cour, en France, évoque le Sénat transformé en Assemblée de justice chargée de punir les crimes de trahison, en outre-Manche, c'est tout simplement le tribunal de première instance devant lequel, pour l'affaire la plus banale, à la requête du demandeur « le roi d'Angleterre, roi par la grâce de Dieu du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions ». C'est la formule consacrée qui dans toute assignation donne ordre de comparaître devant lui, à un de ses sujets.

Ladite formule manque évidemment de simplicité, et surtout de vérité puisque le roi ignore et ignorera toujours la querelle, le demandeur, les témoins et... le procès tout entier.

en cinq minutes et en pleine audience qu'il lui a été possible d'accroître considérablement sa famille!

Quand tous les témoins ont été interrogés, réinterrogés, contre-interrogés, on plaide, c'est-à-dire que les avocats résumant pour le jury les dépositions et en tirent des conclusions... opposées, bien entendu; ce genre de plaidoirie ne peut pas être comparé à la plaidoirie française; évidemment, depuis les *Plaideurs* de Racine, un grand progrès a été accompli dans la voie de la simplicité, nos avocats n'évoquent plus, à propos d'un mur mitoyen, les puissances infernales; mais tout de même, leurs plaidoiries doivent expliquer l'affaire complète, tandis qu'au contraire, la plaidoirie anglaise n'est qu'un résumé ou une conclusion: elle est infiniment courte et précise.

Chez nous, les plaidoiries vibrantes de Chauveau-Lagarde et de Sèze sont primées; outre-Manche, elles n'ont jamais existé.

Autre différence encore: en France, chaque avocat a son cabinet dans son appartement ou ailleurs, mais il loge où il veut; en Angleterre, l'avocat a son bureau dans le temple.

— Le temple! s'exclame le Français en visite à Londres, le temple, mais c'est une prison!

Où, c'est une prison, ou plutôt ce fut une prison dans la tour de laquelle Louis XVI fut détenu et qui fut rasée en 1811; mais à Londres, le temple, c'est un quartier où chaque avocat doit avoir son bureau, et c'est d'ailleurs dans ce quartier contigu au palais de justice que se trouvent les écoles de droit. En somme, on peut, sans crainte de se tromper, dire qu'en Angleterre, la justice est en parfait contraste avec la nôtre: chaque pays a son climat, ses coutumes, ses mœurs, ses habitudes, et aussi sa façon différente de rendre la justice.

Quelle est la meilleure? La nôtre ou celle de nos voisins? Chacun peut répondre à son gré, mais n'oublions pas, si nous sommes tentés d'imiter, qu'une nouveauté trop hardie n'est parfois, comme le disait Portalis, qu'une erreur brillante.

SYLVIA RISSER.

EN VOUS ABONNANT A
"Police-Magazine"

VOUS AUREZ DROIT
— A UNE SUPERBE —

Prime Gratuite

(Voir la liste des Primes en page 2 de ce numéro.)

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours, s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à:
E. J. WOODS, Ltd 167, Strand (188 K). LONDRES W. C. 2.

Horoscopes d'essai gratuits

AUX LECTEURS DE CE JOURNAL

Le Professeur Roxroy, l'astrologue bien connu, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays d'horoscopes d'essai gratuits.

La réputation du professeur Roxroy est si répandue qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

Même les astrologues les plus réputés le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonnes et les mauvaises périodes de votre vie.

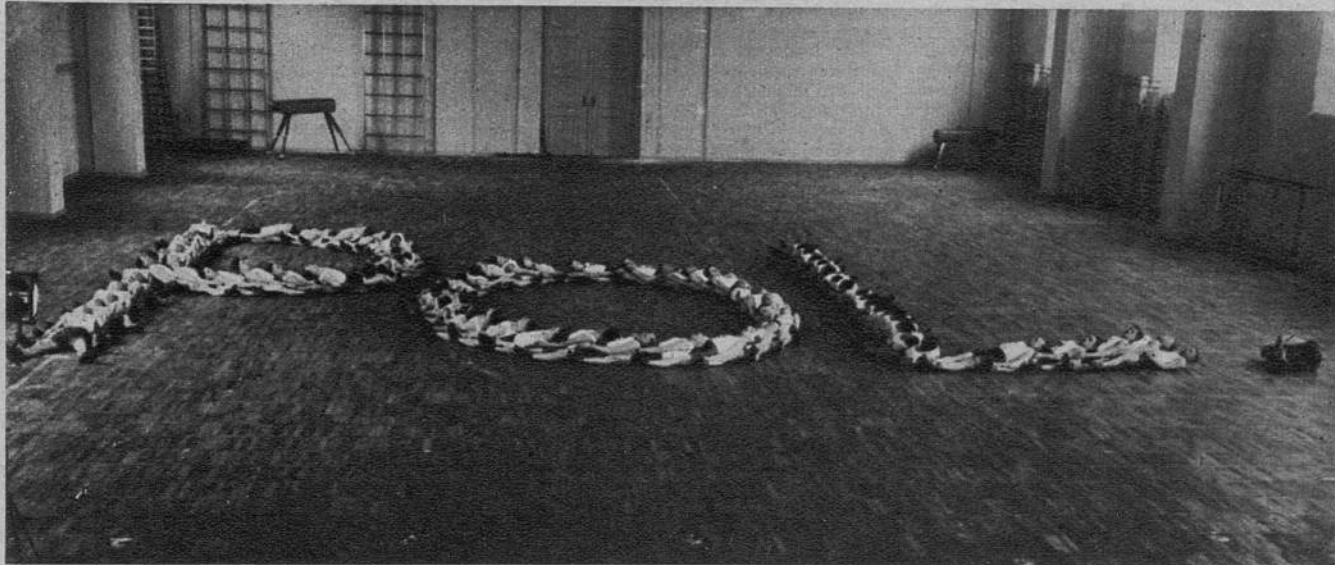
Sa description concernant les événements passés, présents et futurs vous surprendra et vous aidera.

M. d'Armir, directeur de l'Union psychique universelle, Paris, écrit: « Je tiens à venir vous dire que l'horoscope que vous m'avez adressé m'a satisfait sous tous les rapports. Vous m'avez défini, avec une précision remarquable, les tendances de mon caractère. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez vous-même simplement vos noms et adresse, le quantième, mois, année et lieu de votre naissance (le tout distinctement): indiquez si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle, et mentionnez le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent, mais, si vous voulez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture (ne pas mettre de pièces de monnaie dans les lettres).

Adressez votre lettre, affranchie à 1 fr. 50, à ROXROY (Dept. 2465 A), Emmastraat 42, La Haye (Hollande).

La police Berlinoise en fête



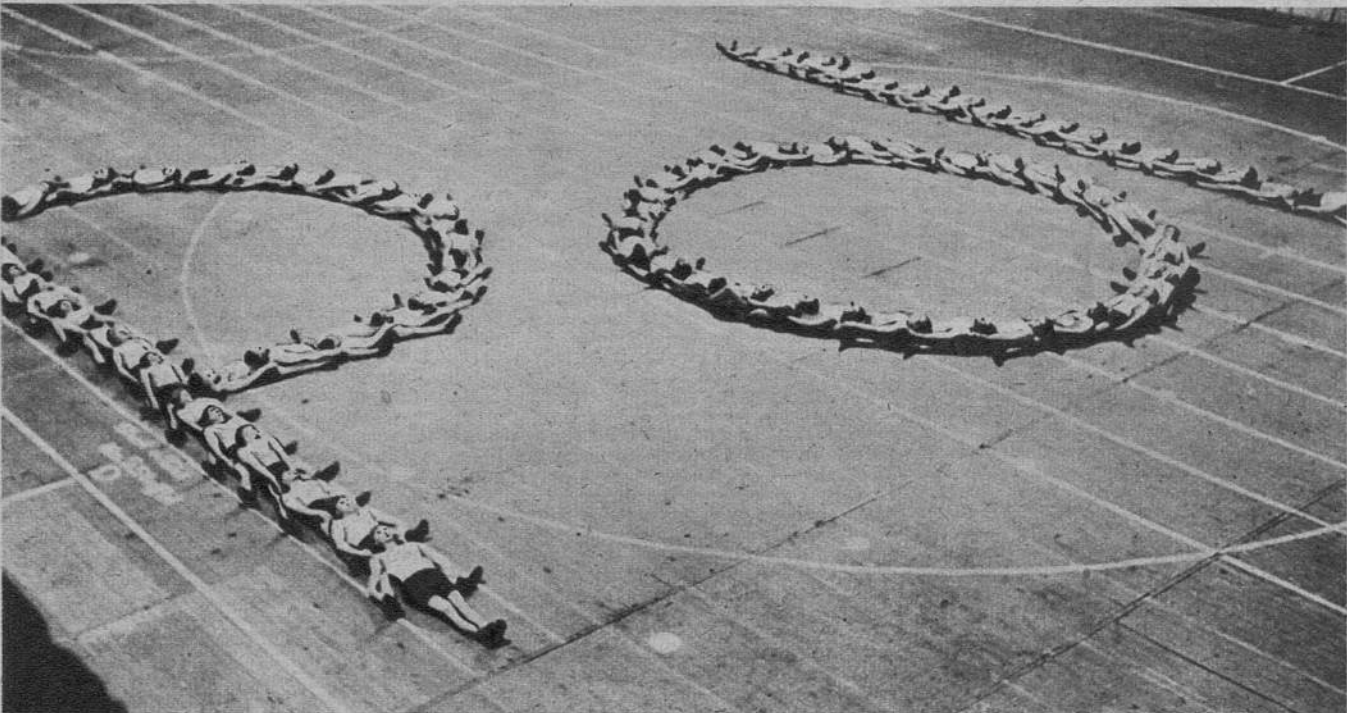
Dans le gymnase de la police, à l'entraînement, sous le feu des projecteurs. Une version réduite... (W. W.)

Dans tous les pays du monde, on a senti, aujourd'hui, pour une police bien organisée, la nécessité du sport. Mais c'est en Allemagne que cette préoccupation d'un entraînement à base d'éducation physique rigoureuse et méthodique semble, le plus, avoir conquis droit de cité. Chaque jour, les policiers allemands, en tenue légère, se répandent sur les stades. Ils pratiquent

à l'instar de ce que fait Londres, de ce que fait aussi Paris, les policiers d'outre-Rhin ont une fête annuelle, suivie par un nombreux public. On y fait des démonstrations de dressage de chiens, de tir, de voltige; on y dispute des épreuves d'athlétisme, dotées de fort beaux prix; mais le « clou » de cette réunion, ce sont les exercices d'ensemble, dont nos photographies

berlinoises, eux, mêlent de quelque fantaisie l'harmonie un peu militaire de semblables exercices; et ils tracent, notamment, de parfaites lettres humaines sur le sol: P. O. L., ce sont bien entendu les premières lettres de Polizei (police).

On remarquera, sur nos clichés, que ces lettres curieuses ne sont ni de dimensions pareilles, ni semblables « d'exécution ». On



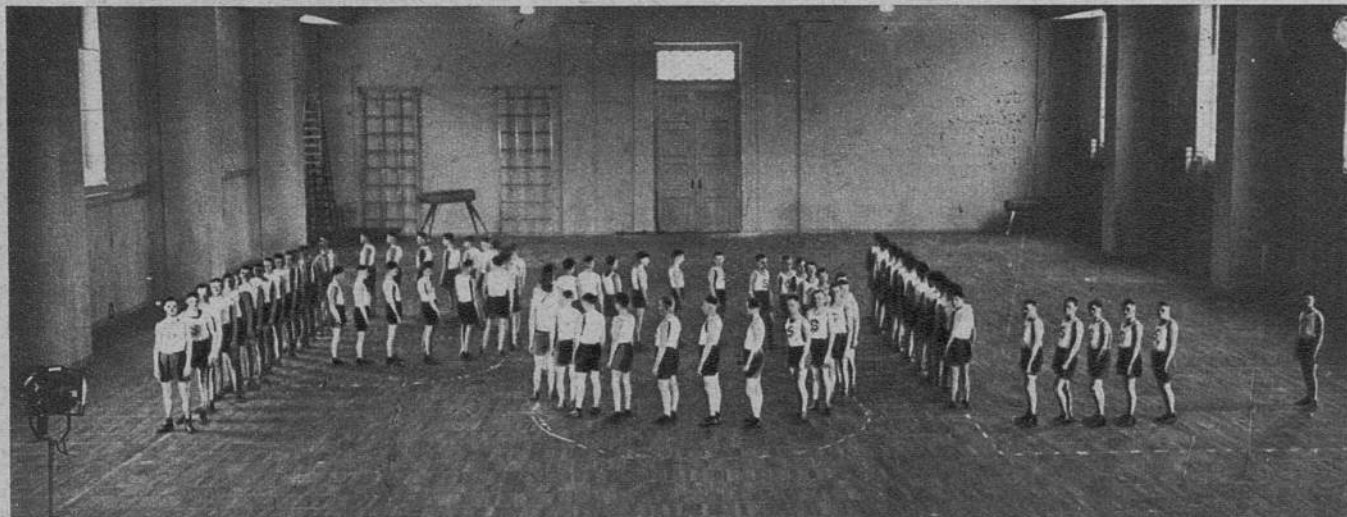
Répétition générale, devant un public choisi, de la fête annuelle des policiers berlinois. Le grand P O L, « clou » de cette manifestation. (K.)

assidûment l'athlétisme, la culture corporelle par les méthodes suédoises, le cross-country, la natation, l'hippisme, le foot-ball et le rugby. Pendant ces heures d'entraînement, les cambrioleurs ont beau jeu pour opérer; mais la souplesse, l'adresse, la résistance, sont pour leurs naturels adversaires des atouts non négligeables, dans ce rude sport qu'est la répression des délits et crimes!

— prises au cours d'une répétition générale — donnent quelque idée.

En Allemagne, pays discipliné par excellence, le goût est très vif pour ces parades de gymnastique à très nombreux exécutants. Les sokols de Prague ont mis à la mode les déploiements jusqu'à l'infini d'énormes stades de bataillons pacifiques obéissant à la voix d'un seul chef. Les poli-

remarquera aussi, discrètement ébauchées sur le sol, les lignes blanches qui guident les athlètes dans leurs évolutions, et assurent la perfection de la circonférence. L'effet, en raison de la similitude absolue des tenues de sport, est des plus curieux, et atteste, à défaut d'art, un entraînement, un automatisme, une bonne volonté dignes d'éloges...



Cette formule du P O L était, elle aussi, intéressante. Malheureusement, il a manqué trois ou quatre schupos pour finir P L! (K.)

NON !

Carlos de Tejada ne s'est pas suicidé

La semaine dernière, c'était un assassinat. Carlos de Tejada, le danseur mondain qu'on avait retrouvé dans sa chambre, 27, rue de Maubeuge, la poitrine trouée de trois balles, était-il la victime d'une des malheureuses femmes qu'il compromettait et à qui il tentait, par la menace, d'arracher des subsides ? Les 96 liasses de lettres retrouvées dans sa chambre semblaient évidemment le démontrer.

Mais n'était-ce pas aussi une vengeance d'un amant jaloux ou d'un époux courroucé ?

Aujourd'hui, ce serait, dit-on, sans grande conviction d'ailleurs, un suicide.

Veut-on se souvenir de l'enquête que j'ai tenté et où, ici même, la semaine dernière, je m'efforçais, en évoquant les plus authentiques confidences, de percer le secret tragique ?

Le moi est haïssable. Cependant, il est permis au reporter, plus facilement faillible par son métier que les autres hommes, de répéter le classique « je l'avais bien dit ! » des devins orgueilleux.

Où plutôt, pour être justement modeste, ce sont les conclusions de l'enquête qui expriment clairement ce que j'avais tenté d'écrire.

Milo le Navigateur, la riche Brésilienne, l'homme blond et la grosse dame, l'énigmatique dame en noir et la confiseuse blonde, sévèrement enquêtés, semblaient hors de cause. Mais un renseignement trois fois confidentiel et de source impénétrablement secrète révélait que Carlos de Tejada, à la veille de sa mort, tentait « un coup de cinquante sacs » — comprenez : un chantage de 50 000 francs (1).

Et — qu'on me pardonne de me citer afin de donner quelque crédit à ces nouvelles précisions — j'écrivais :

En dernière heure, une révélation... La fièvre des limiers semble s'apaiser. Le zèle se tempère de scepticisme. Tient-on un indice ? Recule-t-on devant un soupçon ? Faudra-t-il déclencher un scandale affreux pour la seule vengeance d'un être dont le cœur, plus que le corps encore, était pourri ?

Le rapport du Docteur Paul.

Au lendemain du jour où j'écrivais ces lignes et dans le temps même qu'elles paraissaient, un communiqué officiel informait l'opinion que « d'après le rapport du docteur Paul, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie, il était fort possible qu'on se trouvât en présence d'un suicide. La seule (?) chose qui avait fait croire à l'assassinat, c'est qu'on n'avait pas retrouvé l'arme. On présumait (1) qu'elle avait pu être dérobée dans la chambre de Carlos de Tejada.

Trois mots en italiques, un point d'interrogation et un point d'exclamation sont une critique suffisante de cette version, pour en démontrer l'in vraisemblance. Mais l'in vraisemblable peut être vrai. Et il le devient dès qu'il est affirmé par la science hautement autorisée de l'éminent docteur Paul.

Seulement, voilà... l'éminent docteur Paul n'affirme rien du tout. Et son rapport, qu'il eût fallu citer tout entier, ne conclut nullement au suicide de Carlos de Tejada.

Le docteur Paul, répondant strictement aux questions posées par la commission d'expert, à lui délivrée par M. le juge d'instruction Ordonneau, devait déterminer s'ils'agissait d'un suicide ou d'un assassinat. Le docteur Paul s'est borné à constater qu'il n'est pas impossible que les trois balles tirées à bout portant aient été par Carlos lui-même. C'est tout. Et il apparaît qu'on s'est emparé aussitôt avec empressement de cette hypothèse prudente et réservée.

Aussitôt ? Pas tout à fait. Car l'enquête a continué après le dépôt du rapport de M. le docteur Paul. Mais elle semble bien avoir cessé depuis les résultats de cette enquête. Sont-ils réellement négatifs ?

Si le suicide est possible médicalement, il est néanmoins difficile. En outre, il est impossible matériellement et moralement.

Le docteur Paul, dans son rapport, admet qu'il n'est pas impossible qu'un suicidé se soit servi à trois reprises successives et immédiates de son arme. Mais de tels exemples dans la réalité sont rares. Le suicidé qui se « rate » ne recommence pas son geste. Et, dans le cas actuel, comment admettre que Carlos, visant au cœur, se soit blessé, non seulement au poumon, mais à l'épaule, en se faisant une estafilade au cou ?

Impossibilité matérielle.

Le cadavre a été trouvé étendu sur la descente de lit. Vit-on jamais suicidé s'étendre sur le plancher au travers de la pièce ?

Il était revêtu d'une veste blanche au travers de laquelle les trois coups de feu avaient été tirés. Vit-on jamais suicidé qui ait tiré au travers de ses vêtements, sans dénuder préalablement la place où il va se frapper ?

Il portait une bosse et une plaie à la tête. Cette ecchymose s'explique si elle provient d'une lutte ou d'une chute. Vit-on jamais suicidé qui se soit frappé debout pour s'écrouler ensuite ?

Les balles de 8 millimètres, en plomb, dont les douilles n'ont pas été retrouvées, ont été tirées avec un revolver à barillet, sans chargeur. Arme peu usitée par un désespéré qui ne veut pas se manquer. Et puis, la troisième balle, celle qui a fait séton, a été retrouvée derrière un radiateur et n'était pas dans la direction du coup tiré par la victime, selon la position où on l'a retrouvé, si, vraiment, il était l'auteur de ses blessures. A-t-on désigné un armurier-expert pour fixer ce point capital ?

Enfin, l'arme a disparu. Le communiqué « présume » qu'elle a été prise — disons le mot, volée — par un « inconnu ». Quel inconnu ?

Le cadavre a été découvert par le concierge intérieurement de l'immeuble, qui est bien le plus brave homme qui soit. Une heure après, M. Pène, le commissaire de



M. Ordonneau, le juge d'instruction qui a dirigé l'enquête de l'affaire Carlos de Tejada. (Ph. Martinic.)

police du quartier, était sur les lieux. Il n'y avait pas de revolver.

C'est donc pendant cette heure-là que l'arme aurait été prise ? Or, à aucun moment, l'enquête n'a porté sur ce point.

Il est évident que le vol de cette arme eût constitué une imprudence invraisemblable. Seul un locataire de l'immeuble eût pu la commettre. A ce moment, le crime était certain. La possession du revolver de ce calibre, aux trois cartouches tirées, constituait une preuve de culpabilité !

Enfin, dans la liasse de lettres retrouvées, aucune ne peut être relative à l'affaire de « cinquante sacs ». Et pourtant, les lettres compromettantes et monnayables de cette affaire existaient ! Elles avaient disparu au moment de la découverte du drame.

Matériellement, le suicide est impossible. Matériellement, le crime est démontré.

Impossibilité morale.

Mais une preuve n'est jamais péremptoire si elle est contredite par les éléments moraux. Certes, il semble extraordinaire qu'un gigolo de trente ans se donne la mort sous prétexte d'embarras d'argent, et précisément à la veille du jour où il escompte un « coup de cinquante sacs ».

Carlos de Tejada, homme qui vivait par l'amour, se serait-il suicidé par chagrin d'amour ?

La seule maîtresse qu'il semblerait avoir aimée, Jacqueline Bergeret-Moreau, était séparée de lui depuis deux mois. Mais c'est elle qui l'aimait, c'est lui qui, peu à peu, l'avait abandonnée. Alors ?

Alors, j'ai voulu retrouver les amis du mort, ceux dont, la semaine dernière, je vous disais les troublantes confidences. Aisément, j'ai rencontré Lulu et son ami. Complaisamment, ils m'ont encore conduit vers Charlot, l'accordéoniste.

— Vous avez assez causé de moi sur votre journal...

— Vous ne m'avez rien dit de compromettant, Charlot. Et je n'ai pas nommé votre ami, comme il était convenu. J'ai tenu ma parole.

— Vous avez « dégréné » Carlos.

— Pas plus que vous, Charlot.

Nous sommes tombés d'accord tout de suite. Je n'ai fait tort à personne. Et puis, c'est l'assassin de Carlos qu'on recherche.

— Moi, je ne sais rien, dit Charlot. Mais ce que je peux dire, c'est que Carlos n'était

LA FUGUE

de la petite bonne et de la petite fille qui voulaient faire du cinéma

L'affaire s'est d'abord appelée avec une emphase qui faisait bien en tête de colonne : *Le mystère du Vésinet*. On aurait dit un titre d'un roman de Tristan Bernard. Et, de fait, il y a un peu de ça dans cette aventure qui a bien tourné.

Mais elle aurait pu mal finir.

M. Leroux, antiquaire quai Malaquais, passait ses vacances pluvieuses d'été dans sa villa du Vésinet, 27, avenue du Grand-Veneur, en famille, avec sa fille adoptive Henriette, âgée de douze ans et demi et une petite bonne, Raymonde Vermeulen, seize ans, que lui avait fourni un bureau de placement.

Le samedi 8 août, la petite bonne avait disparu avec la petite fille. Et avec une petite somme de 1 500 francs.

M. Leroux ne s'aperçut pas tout de suite de la perte des 1 500 francs. Il crut à un accident. Il ne comprit pas. Il s'affola.

M. Leroux est un brave homme, qui, désolé de n'avoir pas d'enfant, en avait adopté un, qu'il avait demandé à l'Assistance publique de la Seine.

Sait-on que l'Assistance publique qui recueille l'enfance abandonnée consent à ces adoptions après de sévères et nécessaires formalités ?

Un inspecteur général du service des Enfants assistés m'a expliqué :

— Les familles sans enfant s'adressent fréquemment à nous. Nous faisons une enquête approfondie sur les postulants. Nous leur faisons déposer une somme en rapport avec leurs moyens. Nous leur faisons « choisir », sur photos d'abord, puis à l'hospice des Enfants-Assistés, rue Denfert-Rochereau, le pupille qui leur convient et qui est orphelin ou abandonné. En aucun cas, nous ne leur révélons l'état civil réel, le nom vrai de l'enfant. Mais, après un délai, ils peuvent, par l'adoption légale, lui donner le leur. De pareilles adoptions sont fréquentes. Des enfants trouvés ont ainsi acquis un foyer luxueux, un bonheur de millionnaires... Souvent, cette œuvre bienfaisante a été heureuse.

— N'arrive-t-il pas aussi certains déboires ?... Est-ce que, parfois, un obscur atavisme que nulle éducation n'a pu corriger ?... L'inspecteur m'a répondu par un grand geste évusif.

Le même samedi soir, M. Marly, propriétaire de l'hôtel des Familles, 262, faubourg Saint-Martin, a vu arriver chez lui deux gamines. Le lendemain, elles lui ont raconté des histoires. Elles étaient artistes de cinéma, venaient de tourner un film à Amiens et allaient en tourner un autre à Marseille. Elles avaient diné avec Joséphine Baker. Et des amis, acteurs de cinéma, les attendaient...

Ce bavardage puéril, ces naïves imaginations, l'âge manifestement faux (19 et 18 ans), porté sur leurs fiches, sous le nom de Raymonde et Henriette Vermeulen, inquiétèrent l'hôtelier. Le lundi matin, ils prévint la police. L'inspecteur Moline fit une minutieuse enquête. Et le mardi matin, M. Leroux et M. Sollier, commissaire de police, retrouvèrent les deux gamines à l'hôtel des Familles.

Henriette revint au Vésinet avec son papa adoptif. Et Raymonde partit avec le commissaire pour répondre du vol de 1 500 francs.

Toutes deux étaient éplorées : — Nous voulions faire du cinéma !

Et, de fait, elles menèrent la vie de famille, tout le temps qu'elles passèrent à l'hôtel des Familles.

Réellement, elles voulaient « faire du cinéma ». Qu'il en soit tenu compte pour leur pardon, par le papa et par le commissaire.

Mais l'enquête de l'inspecteur Moline n'a-t-elle pas fixé le rôle de certain personnage qu'on vit, au Vésinet même, en promenade avec Raymonde, paraît-il, dans l'allée qui borde la voie du chemin de fer ?

On rencontre, aux alentours de la porte Saint-Martin, centre de ses opérations, et dans un débit de la rue de Bondy où il tient ses assises, un certain Ludo, appelé aussi Fredo, qui se dit artiste de cinéma, régisseur et recruteur de figurants. Au vrai, il est surtout marchand de chiens. Mais, sous prétexte de cinéma, il a raccolé, un jour, la petite Raymonde. En tout bien, tout honneur. Il n'a parlé que d'Hollywood. Rien de plus. Et il n'en a pas fallu davantage pour tourner la tête de la pauvre enfant. Sans doute, elle n'a rien dit de cet homme à Henriette, ou si peu... Et la petite fille innocente n'a pas compris. La petite bonne non plus.

Étaient-ce Fredo et son ami Charlot — un beau nom prédestiné — qui étaient ces « amis, acteurs de cinéma » qui les attendaient ? Charlot est un petit bonhomme borgne, qui ne paraît appelé à aucun succès sur l'écran, et que sa prudence, d'ailleurs, confine dans la grande banlieue.

Fredo, l'instigateur de cette équipée sans doute, a demandé et reçu 1 000 francs qui manquaient sur les 1 500 francs dérobés. Et Charlot, son associé, n'a pas dû être oublié dans la répartition.

Mais, déjà, Raymonde Vermeulen avait quitté sa famille le 8 juin dernier, en entraînant avec elle sa jeune sœur âgée de quatorze ans. Ainsi, elle avait fui la ferme des Mesnils, près du bourg de Milon, dans l'Eure, résidence de ses parents. Et déjà Fredo semble bien avoir été, sinon l'instigateur, du moins le bénéficiaire de cette fugue. La petite avait emporté quelque argent. Sa jeune sœur, plus sage, était rentrée au bercail. Charlot n'avait pu la convaincre. Fredo fut plus habile.

Alors, Raymonde a recommencé, crédule, probablement. Et Henriette, certainement éblouie, a suivi. Le cinéma... Hollywood...

Elles ignoraient, ces enfants, ce que Fredo et Charlot cachaient derrière ces mots, et que l'Amérique, c'est aussi Buenos-Ayres...

M. Leroux est arrivé à temps. LOUIS MARS.

pas un homme à « s'en mettre un coup ». Quand il faisait une « gourance », il croyait toujours qu'il allait se « rebeccqueter » le lendemain.

— Et Jacqueline ?

— Il aurait voulu, jamais Jacqueline ne l'aurait laissé tomber. Mais c'était un « paillason ». Elle en a eu « classe ».

Vous comprenez, n'est-ce pas, que Carlos était infidèle et que Jacqueline s'est lassée de son infortune. J'apprends que Carlos, pour exercer son métier de séducteur salarié, devait se séparer de Jacqueline, qui le voulait sans partage mais ne lui donnait que son amour. Ceci, je dois le reconnaître au grand mérite de celle-là.

L'homme qui fut l'ami de Carlos, et qui m'avait narré tant de choses sur sa vie, fut plus difficile à retrouver. Cette fois, il s'est tenu sur une froide réserve.

— Je vous en ai déjà trop dit.

Mais, sur ma demande insistante, il a cependant ajouté :

— Carlos ne s'est pas suicidé. De cela, je suis sûr.

— Lui connaissiez-vous une arme ?

— Oui. Un pistolet automatique, de marque espagnole. Il n'a jamais eu de revolver à barillet.

J'ai voulu, ailleurs, poser une autre question :

— N'a-t-on pas retrouvé ce pistolet automatique, lors de la perquisition dans la chambre de Carlos ?

Je n'ai pu obtenir aucune réponse.

Mais on m'a dit :

— Carlos était triste. Il a confié qu'il s'ennuyait, la veille du drame, à un locataire de son immeuble.

— Il disait ça chaque fois qu'il était « sans un ». Je l'ai entendu cent fois en trois ans... Il ne se serait jamais amoché pour ça...

Voilà tout ce que je sais. C'est assez pour conserver ma conclusion de l'autre semaine : « Les tristes mânes de Carlos n'exigent pas le sacrifice d'un honneur familial sur l'autel implacable de la loi. »

Je garde l'espérance — ou l'illusion — que les magistrats me font l'honneur de penser comme moi.

MAURICE SCHARYA.

Empreintes digitales

L'identification des malfaiteurs par les empreintes digitales est le triomphe de l'anthropométrie. A condition toutefois : 1° que le criminel ait déjà confié sa « marque » aux services de l'Identité judiciaire ; 2° que le criminel signe son crime en laissant sur le théâtre de son forfait une empreinte suffisante ; 3° que le criminel veuille bien rappeler aux policiers lancés à sa recherche le numéro du dossier le concernant classé aux « sommières ». Sinon...

Plusieurs affaires récentes viennent de le démontrer. Il y a à la Police judiciaire plus d'un million de dossiers. C'est exactement comme s'il n'y avait rien du tout, puisque, malgré les empreintes, on ne peut faire une recherche utile tant qu'on ne connaît pas le nom de l'individu.

Alors on cherche dans des fiches, on compare des signalements, on perd du temps et... on attend « l'indicateur » qui permettra de localiser les recherches.

Autrement...

L'un des assassins de la rue Custine, recherché et trouvé en prison, démontre bien qu'il ne faut pas trop attendre de l'anthropométrie. Le criminel avait pourtant laissé ses empreintes dans l'appartement de la victime et l'on possédait un dossier à son nom. Mais voilà ! On ignorait son nom !

(1) Voir le n° 38, du 16 août 1931.

On accuse, on plaide, on juge

Le Bulgare aimait les parfums.

Kenil Zmiarody est un jeune étudiant en médecine qui vint de Sofia, sa ville natale pour suivre à Paris les cours de la Faculté.

Mais aux émanations âpres du chloroforme et de l'éther, le Bulgare préfère les vapeurs subtiles du chypre, de l'origan ou du jasmin; celles-ci coûtent cher et Zmiarody est pauvre, que faire? d'autant plus que le jeune homme, entre son amour du parfum agréable, avait aussi la passion du confort, aussi s'installa-t-il dans un palace luxueux de la rive gauche, où il eut chambre élégante, repas copieux et savoureux.

Quand vint l'heure de la « douloureuse », le futur Esculape, qui paraît avoir des dispositions plus marquées pour l'escroquerie que pour la médecine, déclara qu'il paierait le lendemain.

Dans la journée même, il téléphonait à un chasseur de l'hôtel pour le prier de payer une commande de flacons contenant des essences diverses.

« Il y en a pour huit cents francs, dit-il, je vous rembourserai tout à l'heure, déposez le paquet dans ma chambre! »

Le parfumeur arriva, la commande fut payée et le colis posé à portée de la main du jeune Bulgare, qui arriva, saisit les flacons diversement colorés et emplit de parfums enivrants, constata qu'ils contenaient bien « Nuits d'Orient », « Mon amour » et « Soir d'été », puis disparut avec le colis, laissant impayées les notes de l'hôtel et du chasseur.

La même expérience réussit fort bien dans trois hôtels, mais tant va la cruche à l'eau... et, un soir, Kenil Zmiarody, élégant parfumé et désargenté, fut arrêté.

Sévère, le tribunal correctionnel condamna le Bulgare aux goûts trop luxueux à dix huit mois de prison.

La Santé lui sembla moins confortable que les chambres des palaces et l'odeur indéfinissable qui y règne moins douce à l'odorat que celle de « Nuits d'Orient », aussi fit-il appel de la décision du tribunal, bien lui en fut, car la cour, après une excellente plaidoirie de M^e Yvonne Jacquemin, vint de réduire la peine à trois mois de prison.

Un patient qui garde une dent à son dentiste.

Une peu banale histoire s'est, l'autre après-midi, déroulée en correctionnelle. M. R... plaignant poursuivait devant le tribunal M. A..., dentiste, lui reprochant un acte de prestidigitatation capable de faire pâllir la renommée des plus célèbres arracheurs de dents qui jadis, sur le pont Neuf, démeublaient, s'il est permis de dire, les machoires au son du tambour.

Le client narra son aventure de façon irrésistible qu'il serait vraiment dommage d'en supprimer un seul mot... mais quel acte Courteline eût tiré de cette déposition :

— Monsieur le Président, dit ce client, un brave homme tout chauve, mais qui, s'il n'a pas de cheveux, a des dents, j'avais une canine, une canine qui me faisait mal... là, voyez-vous... à cette place...

Et ouvrant une bouche énorme, il s'appropriait à « situer », pour le tribunal, la place exacte de la canine litigieuse, lorsque le président l'arrêta.

— Inutile de nous montrer la place de la dent, expliquez-nous seulement ce qui vous est arrivé?

— Or donc, replit le narrateur, je souffrais d'une dent, je me rendis chez M. A., dentiste, qui, en deux temps, trois mouvements de davier, me soulagea... c'est fini, me dit ce chirurgien, la dent est enlevée, vous ne souffrirez plus, allez en paix et envoyez-moi des clients!

Mais M. R... voulut voir cette affreuse canine, cause de tant de mal, le dentiste,

péremptoire, lui déclara qu'il l'avait jetée!

Hélas! cette subtile opération eut un résultat imprévu, le patient, peu de temps après, souffrit d'un phlegmon, lequel nécessita plusieurs opérations chirurgicales et, à l'issue de la dernière, un médecin découvrit, ô stupeur, dans le crâne du pauvre homme... une dent brisée!

C'était la canine, la fameuse canine subtilisée chez le dentiste... mais celui-ci protesta :

— Monsieur le Président s'exclama-t-il, je suis un spécialiste honorablement connu, comment moi, que tant de malades apprécient, aurais-je pu commettre semblable extravagance? D'ailleurs pourquoi, monsieur — et son index interrogateur pointa vers son ex-client — a-t-il mis sept mois avant de m'assigner?

Et « monsieur » de répliquer :

— Parce que j'avais autre chose en tête — la dent notamment — que les assignations!

Le tribunal perplexe — on peut être d'excellents magistrats et ne pas comprendre pourquoi et comment une canine monte dans un crâne — n'a pas voulu rendre de jugement, il a nommé un expert.

Celui-ci devra examiner la machoire douloureuse et la canine litigieuse conservée pieusement, lorsqu'elle fut extraite de la tête du plaignant.

L'expert expliquera-t-il cette incompréhensible histoire dentaire?

Nous avons reçu la lettre suivante :

Mées, le 10 août 1931.

Monsieur,

Par un hasard extraordinaire, un numéro de votre journal me concernant est tombé entre mes mains, il y a quelques jours. Malade, je suis encore convalescent, je n'ai pu vous demander une mise au point immédiate sur le rôle que vous m'attribuez dans l'affaire Pichois.

Le voici :

Ayant reçu une plainte de la part d'une pensionnaire et d'une employée de la colonie Alba sur la mauvaise tenue de cet établissement, avec prière de la transmettre à M. le Préfet, je ne pouvais que déférer au désir de ces personnes, ce que j'ai fait.

M. le Préfet des Landes ordonne une enquête qui est menée par M. l'Inspecteur et M. le Directeur des services sanitaires des Landes. Le résultat en fut déplorable pour M^{lle} Pichois, et c'est sur le rapport de ces messieurs que M. le Préfet des Landes, et non sur celui du maire de Mées, qui n'en a jamais fait, prit un arrêté pour fermer ledit établissement.

Le Maire :
JULIEN LABAT.

La soupe à l'aconit.

Un quartier ouvrier du Havre : chaque ménage sait ce qui se passe chez le voisin.

— Les Dupont sont bien heureux... il est travailleur, elle est économe.

— Par contre, au-dessus de chez eux, les Durand mènent une vie d'enfer... tous deux boivent sans arrêt.

— Et les Sabine?

— Ah! les Sabine : lui, Guillaume, est un bien brave homme, sérieux, économe, rangé, sobre, mais elle, Angèle! quelques verres de rhum ne lui font pas peur et elle trompe son mari. Le pauvre homme! quelle triste union il a faite!

Toute la rue d'Estimenville, artère havraise animée et populaire, apprécie ainsi les Sabine, le mari parfait, la femme buveuse et coureuse.

Un soir de cet été, alors qu'une belle nuit bleue et nacrée s'étend sur le port, tandis que les vagues sinieuses frangées d'écume murmurent doucement, Angèle

Sabine dessert la table sur laquelle le ménage vient de prendre son frugal dîner :

— Veux-tu me porter une lettre à la poste avant de te coucher? demande-t-elle à son mari, qui répond affirmativement.

Elle le regarde partir longtemps... longtemps... tant qu'elle peut le voir...

Dix minutes après, Guillaume revient, titubant :

— Je ne suis pas bien... un malaise m'a pris en cours de route! dit-il, je vais me coucher!

Puis un râle d'abord bas, court, puis haut, interminable.

— Je vais mourir, gémit l'homme, cherche-moi un médecin!

Angèle crie, pleure, ameuté les voisins :

— Nous avons mangé du foie, s'exclame-t-elle, c'est peut-être cela qui l'a empoisonné!

— Un médecin, un médecin! supplie l'homme, dans sa chambre, le malheureux Guillaume qui halète...

— Un médecin, un médecin! répète en écho Angèle qui s'affaire, mais... ne bouge pas.

Et, au bruit monotone de la mer paisible, dans la douce nuit embaumée, l'homme gémit encore un peu, si peu, puis se tait : il est mort.

Un médecin enfin mandé examine rapidement le cadavre :

« Embolie! déclare-t-il.

Le surlendemain, le pauvre Sabine est enterré, la veuve en pleurs et toute voilée de noir le conduit jusqu'à sa dernière demeure... devant la tombe ouverte, elle hurle de douleur et tente de se jeter dans la fosse :

Pauvre femme, comme — elle aimait son mari tout de même!

Oui, mais... deux jours après, la veuve se rend aux bureaux d'une compagnie assurances pour toucher trois mille francs, car le disparu avait contracté, au bénéfice d'Angèle, une assurance sur la vie.

Les camarades de Guillaume Sabine s'étonnent alors de voir sa veuve faire ses bagages... va-t-elle donc si rapidement quitter la rue d'Estimenville? Devant leurs paniers qui se vident de leurs fruits, les commères normandes, sur la place du Marché, s'en donnent à cœur joie : ne viennent-elles pas d'apprendre qu'Angèle a retenu une place sur le bateau pour se rendre à Caen et de là à Cherbourg?

Le commissaire de police, qui a eu vent de ces bavardages, vient chez la veuve.

— Quoi, que me veut-on?

Le magistrat, interrogé, insiste, pose quelques questions insidieuses... la femme a perdu toute sa morgue... elle se trouble, balbutie, lance des regards de bête prise au piège et jette d'un trait :

— Eh bien, oui, c'est vrai... c'est moi qui ai tué Guillaume... je l'ai empoisonné en jetant de l'aconit dans la soupe à l'oseille que j'avais préparée pour le repas du soir.

Et, inconsciente ou stupide, elle ajoute :

— Bien entendu... moi je n'ai pas goûté à cette soupe.

Puis, calme, comme s'il s'agissait d'une action toute naturelle, l'empoisonneuse explique qu'elle ne s'entendait guère avec son mari, qui lui reprochait — avec juste raison — de boire et de courir.

C'étaient des cris, des discussions sans fin, comment en finir? le divorce? oui, peut-être.

« Mais, pense Angèle économe, ça coûte de l'argent... »

Alors? un après-midi, elle réfléchit tout en se promenant dans la campagne normande.

Elle s'arrête et sonne chez une amie qui habite une maisonnette ceinte d'un jardin potager... Angèle contemple les fleurs, les fruits... de sombres pensées aux pétales veloutés voisinent avec des roses blanches... des pêches savoureuses donnent

envie d'y mordre... mais la visiteuse regarde fixement une petite plante dont les clochettes bleues sombres vont montrer leurs collerettes... une oie chaussée de jaune s'approche de la plante :

« Veux-tu te sauver, crie la propriétaire du potager au palmipède, qu'elle chasse à grands coups de tablier, en ajoutant :

... Pensez, donc, c'est de l'aconit... il n'y a pas de poison plus violent!

« Donnez-m'en donc un peu, dit simplement Angèle Sabine, je veux me débarrasser de quelques lapins. »

Le sort du pauvre Guillaume est réglé... la femme entrevoit l'avenir sans le mari, elle touchera l'assurance : trois mille francs — une somme énorme pour ce cerveau fruste — et pas de frais de divorce à payer.

Le soir, elle jette la plante vénéneuse avec l'oseille dans la soupe... elle ne mange jamais de potage... le mari ne s'étonne donc pas de cette abstinence... le rude ouvrier a faim... il avale à grandes cuillerées... une heure après il est mort.

Angèle Sabine, inculpée d'homicide volontaire sur la personne de son mari, a été arrêtée et transférée à la prison havraise en attendant son prochain interrogatoire par le juge d'instruction.

Les deux princesses.

Le prince de Colloredo Mansfeld divorça, il y a quelques années, d'avec la princesse née de Jonquet qui, du fait de son divorce, ne reprit pourtant pas, selon l'usage, son nom de jeune fille : elle ne redevint pas de Jonquet, mais resta Colloredo Mansfeld.

Cela n'eut aucun inconvénient, jusqu'au jour où le prince se remarqua, et alors commença une série d'erreurs et de quiproquos fort désagréables pour les deux princesses, la nouvelle et l'ancienne.

Un soir, par exemple, arrivèrent chez la princesse de Colloredo Mansfeld — la vraie — dix ou quinze invités que le valet de chambre considéra, sidéré :

— Mais, fit-il, Monsieur et Madame sont sortis.

— Sortis! s'exclamèrent les arrivants, mais nous sommes invités à dîner... voici le carton.

— Ah! conclut alors le domestique, ce n'est pas la princesse qui vous a invités... c'est l'ancienne princesse!

Il ne restait plus aux dîneurs que de se rendre chez M^{me} de Jonquet, restée, malgré une sommation de son ex-mari, princesse de Colloredo Mansfeld.

On livrait à la princesse de Colloredo Mansfeld une robe de chez X... qui était refusée :

— Erreur! disait-on, cette robe n'est pas pour la princesse.

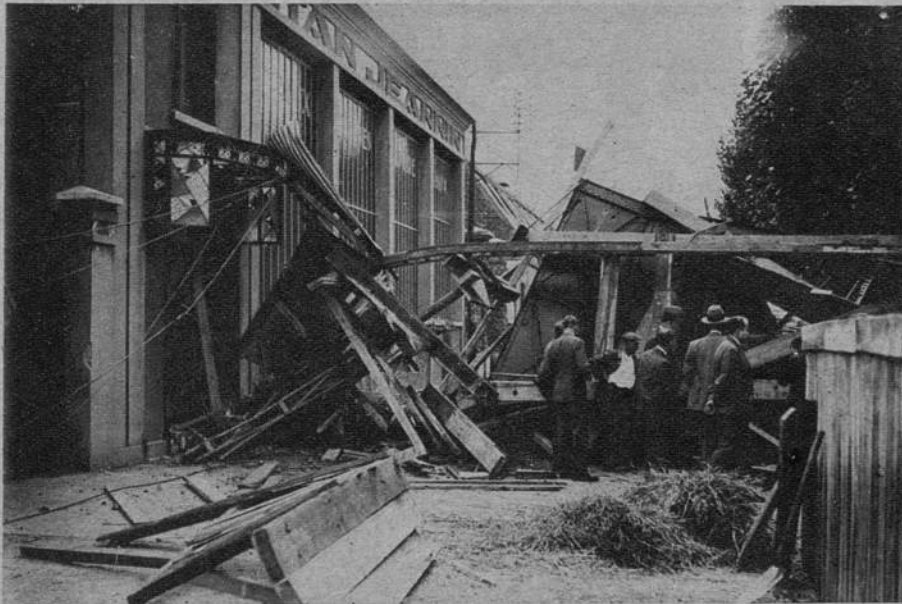
Elle était pour l'autre... Fournisseurs, bottins mondains et annuaires ne s'y reconnaissent plus, tant et si bien que le prince prit une détermination énergique : il intenta à son ancienne femme un procès pour lui enjoindre de reprendre son patronyme personnel et d'abandonner le sien.

La princesse numéro un fit plaider devant le tribunal qui son ex-mari et elle-même devaient suivre la législation tchécoslovaque — celle de leur commun pays natal —, laquelle n'oblige pas l'épouse divorcée à quitter le nom du mari et qu'en conséquence, Colloredo Mansfeld elle était et Colloredo Mansfeld elle resterait.

Mais le tribunal n'admit pas cette thèse et fit défense à M^{me} de Jonquet de continuer à porter un nom et un titre qui ne lui appartiennent plus.

Ne se jugeant pas battue, M^{me} de Jonquet a fait appel de ce jugement. Devant la Cour où l'affaire reviendra dès la rentrée judiciaire, M^e Paul-Boncour soutiendra la prétention de la princesse de Colloredo Mansfeld, qui ne l'est plus... mais le demeure.

SYLVIA RISSER.



Rue Edouard-Vaillant, à Boulogne-sur-Seine, une grue-trémie installée dans les chantiers de la ligne n° 9 du métropolitain s'est effondrée, écrasant deux ouvriers qui ont été tués sur le coup. (R.)



Une maison s'est écroulée rue Mouffetard pendant que trois ouvriers étaient occupés à en démolir la façade. Pris sous les décombres, ils ont pu être dégagés à temps et n'ont été que légèrement atteints. (R.)



Un monstrueux forfait des gangsters



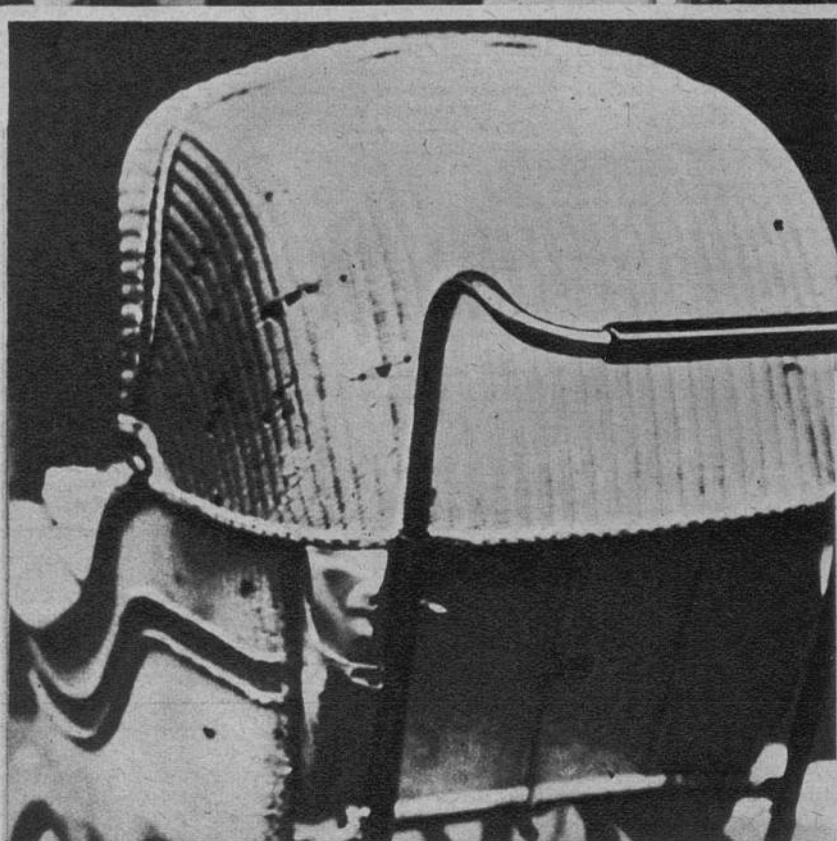
Nous avons relaté dans notre précédent numéro l'horrible tragédie où cinq enfants furent victimes des gangsters, qui les abattirent à coups de mitrailieuse dans une rue d'un quartier populaire de New-York, en voulant supprimer deux de leurs rivaux.

On voit sur le cliché n° 1 Samuel Devino, oubliant ses propres blessures pour prier en faveur de son ami, Michael Vengalli, tué par les bandits. Au centre (photo 2) : Michael Vengalli, qui a succombé à ses blessures. A droite (photo 3) : Flora d'Amélia montrant son épaule traversée par une balle.

Ci-dessous. Une foule innombrable parcourt les rues de « la petite Italie » dans Harlem, tandis que quarante camarades de jeu de Michael Vengalli se relaient pour porter son cercueil à l'église Sainte-Anne, située non loin du lieu où fut commis l'attentat. Le garçonnet, à droite au premier plan, tournant la tête vers le cercueil, est Salvatore Devino, qui fut également blessé.



Ci-dessus : Timidement, Florence d'Amélia, une fillette de quatorze ans, raconte comment elle brava le feu des gangsters pour sauver le petit Michel Belilacqua, bien qu'une balle lui eût déjà traversé l'épaule. Tandis que la courageuse enfant relatait l'odieux et terrifiant attentat devant les appareils de cinéma sonore, des voisins s'assemblaient autour et décidaient de faire une souscription pour offrir une médaille à la courageuse enfant.



A droite : La voiture, ébrulée de projectiles, dans laquelle Michel Belilacqua fut cruellement blessé...

Toutes ces photos ont été publiées par la presse américaine avec le commentaire suivant :

UN MESSAGE AUX TUEURS D'ENFANTS

Attention, gangsters, jetez un coup d'œil sur ces clichés. Ils représentent votre dernier exploit !... Vraiment, vous ne reconnaissez pas les petits ? Vous n'aviez pas le temps de vous arrêter et de les dévisager ?

Vous descendiez lentement la 107^e rue afin d'avoir le temps d'utiliser plus de balles.

Et un pauvre gosse en reçut quelques-unes : elles ont labouré son pauvre petit corps. Son agonie fut douloureuse. Il succomba. Et le voici gisant, les yeux grands ouverts, dans la mort, regardant le paradis, une région que vous ne verrez jamais.

Allons, rats de peste, regardez ce tableau, c'est votre chef-d'œuvre !

GRAND CONCOURS 100 000 FR. DE PRIX

30.000 EN ESPECES

Pouvez-vous trouver les 2 sosies ?

Regardez!
Cherchez!

Vous
ferez ce concours parce qu'il est amusant et gratuit.

Les deux vedettes de cinéma **A** et **B** recherchent leur sosie pour doubler leur rôle. Six hommes et six femmes se sont présentés aux studios pour remplir cet emploi. Au physique, ils se ressemblent tous, mais ils se différencient par quelques petits détails de leur toilette.

C'est à vous de trouver le seul sosie homme correspondant à **A** et le seul sosie femme correspondant à **B**. Mais faites attention, car il est facile de se tromper.

TROUVEZ-LES
et gagnez le 1^{er} prix de 20.000 frs en espèces en envoyant immédiatement votre réponse, qui ne vous engage à rien.

Nous avons déjà distribué plus d'un 1/2 million de frs en espèces aux concurrents de nos précédents concours. Ne passez pas à côté de la fortune, faites comme ils ont fait, envoyez immédiatement votre réponse. Sauf incrédulité ou négligence de votre part, il n'y a aucune raison que ce ne soit pas votre tour de gagner.

UNE PRIME ADDITIONNELLE DE 1.000 frs. en espèces
indépendante des autres prix sera payée immédiatement au premier concurrent qui se qualifie avant le 15 Septembre 1931.

le premier prix de **20.000 francs**

15 prix de 100 francs
5 prix de 300 frs.
1 prix de 500 francs
1 prix de 1.500 francs
1 prix de 5.000 francs
1^{er} prix 20.000 francs

Ces Prix en espèces sont déposés chez M^r PERRIN, Huissier à Paris

Trouvez!
Gagnez!

Règles

1^o Indiquez sur papier blanc le n^o du sosie femme et le n^o du sosie homme identique aux deux vedettes du centre de cette annonce. Indiquez également vos prénoms, nom et adresse en spécifiant Mr., Mme ou Mlle et le nom de ce Journal.

2^o Chaque concurrent recevra notre catalogue et il sera prié d'effectuer un achat modique. Tout article ne convenant pas sera échangé ou même remboursé.

3^o Des juges, fonctionnaires de l'Etat, assistés de M^r Perrin, Huissier, seront chargés d'attribuer les prix. Leur décision impartiale sera sans appel. Ce Concours est interdit à notre personnel.

4^o Le concurrent ayant obtenu 3.000 points ou le nombre de points le plus élevé sera déclaré gagnant du 1^{er} prix. Les points seront répartis comme suit : 2500 points pour la solution correcte, 475 points pour s'être qualifié conformément à la règle n^o 2. 25 points pour l'apparence du bulletin, l'écriture, la présentation, l'orthographe, etc...

Le concours sera terminé le 31 Décembre et la liste des gagnants ainsi que les noms des juges seront envoyés à tous les concurrents régulièrement qualifiés.

Envoyez de suite votre réponse

à **STERLING-TEXTILES (S. A. R. L.) (Rayon 117) 56, Rue Beaubourg - PARIS-3^e**

75 FR. PAR MOIS SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir, pour **12 VERSEMENTS MENSUELS de 75 fr.** notre **CHRONOMETRE "CO-RE" en OR**

Mouvement de précision Spiral Bréguet
Au comptant... 850 fr.
Catalogue général N^o 72, franco sur demande adressée au **COMPTOIR RÉAUMUR 78, r. Réaumur - Paris-2^e**



LE BONHEUR... POUR VOUS!

Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que

FOU-YU

CE BIJOU TALISMAN DE **JADE** attire le bonheur sur ceux qui le portent

Pendentif ou Pince
50 fr. Argent 65 fr. 125 fr. Or 150 fr.

Ch. OUDIN, Joaillier
17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

LA BAIÉTÉ C'EST LA SANTÉ ET LA SANTÉ C'EST TOUT

POUR RIRE ET FAIRE RIRE, A LA NOCE, PARTOUT

LE RECORD DU RIRE

Demandez le SUPERBE ALBUM ILLUSTRÉ 200 pages. 1200 gravures comiques. UNIQUE AU MONDE: Farces et Attrapes nouvelles. Surprises sensationnelles, Clowns et Monologues, CURIOSITÉS COMIQUES PAR MILLIERS, Appareils de prestidivination bon marché, Objets trouvés hilarants. Danse, Hypnotisme, Magie, Pour récréer, etc... Envoi contre 2 francs (timb. 1 franc, ou mand.). Étab^l Paul GOBIN, 9 boul. St-Martin PARIS (3^e)

Révolution en Librairie! Pour fr.

Un Roman complet de 15 fr. **5**

VIENT de PARAITRE

NICOLE S'ÉVEILLE...

par Jean de Létra et Suzette Desty

EN VENTE PARTOUT **5** fr.

M^{me} LUCETTE Consult. par MÉDIUM, Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance. 7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST Affranchissement pour l'Étranger: Lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0.90

MALADES qui désespérez !!

adressez-vous à l'INSTITUT MODERNE de MÉDECINE

vous DANS L'INSTALLATION LA PLUS MODERNE

et y trouverez: 6 DOCTEURS SPÉCIALISTES

traitant d'après les dernières méthodes scientifiques

VOIES URINAIRES (hommes et femmes), SYPHILIS, PEAU, SANG, RHUMATISMES, Sciatiques, NEZ, GORGE, OREILLES, :: :: :: :: POUMONS, INTESTINS, ESTOMAC :: :: :: :: Toutes les Applications d'Électricité Médicale: RAYONS X, DIATHERMIE, ULTRA-VIOLETS

PRIX MODÉRÉS

INSTITUT MODERNE de MÉDECINE, 9, Rue Papillon (Square Montholon)

Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h., de 14 h. à 20 h. Dimanche et fêtes de 9 à 13 h.

SE RECOMMANDER DU JOURNAL

Le Gérant: F. TINASSE.

TATOUAGE disparition certaine, rapide, définitive. Ciné photos, méthode pour opérer soi-même.

Prof. DIOU, 11, rue Champlainnet, Lille
Lundi, mercredi, samedi.
J'opère à PARIS tous les mardis à ANVERS (Belgique) tous les jeudis.

REUSSIR en tout: Amour, Santé, Affaires, par l'influence astrale. Astrologie, Cartomancie, Chiromancie, Graphologie. Consultations l. les jours de 2 à 8 h. Jeudi et dim. sur rend.-vous. Correspond. date de naissance et 30 fr. M^{me} RENÉE, professeur de sciences occultes, 8, avenue Vaugirard-Nouveau, Paris-15^e.

AVENIR M^{me} Ir. Bénard, 46, r. Turbigo, Paris. Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date évén. 1932 mois par mois. Facil. mariage d'apr. prénoms (envoi date naissance et 20 fr. 50). Par correspondance seulement.

CLINIQUE médico-chirurgicale, voies urinaires, peau, syphilis, malad. des femmes, 10, rue Beaugrenelle: mét. Beaugrenelle.

COPIES ADRESSES et agents 2 sexes demand. partout. Gros gains. Ecr. Établis. P. I. EDOX, Marseille.

4000 MAISONS confient du travail à domicile. Notice contre timbre. Éditions N. Labor, La Rochelle.

M^{me} CHRISTIANIA Célèbre. cart. Voyante: Ne question. pas. Reçoit tous les jours et dim. de 10 à 21 h., 85, avenue du Maine, 3^e étage, Paris. (14^e). Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS. sa broch. grat. N^o 4.

TOUS PROCÈS divorce. Consult. grat. Avance frais judic. Laloum, 94, r. St-Lazare

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8^e Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

PROSTATE Suintements, Filaments, Prostatite, Retraitements. Par sa méthode interne et pratiquée, UGEOL est le plus efficace de tous les traitements. La boîte 35 fr. Trait. complet 100 fr. Lab^r LACROIX, 22, B^{is} Sébastopol, Paris et Pharmacies

GAGNEZ 1000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

MONDIALE-POLICE ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enq. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorce, Procès. Prix mod. 8, Bd SAINT-DENIS. Botz: 30-74: 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

CHEZ VOUS 400 francs par quinzaine, ss quitt. empl. Partout facile. Écr. Établs FUSEAU, 75, MARSEILLE

NOUVELLE DÉCOUVERTE permet de soigner Syphilis, Blennos, Prostate, Impuissance, Métrite, Écoulements (anciens ou récents), seul, chez soi, sans piqûres, à l'insu de tous. Résultats remarquables certains. Consult. par correspond. (discret) ou venir. D^r ARI, 71, Rue de Provence, 71, PARIS;

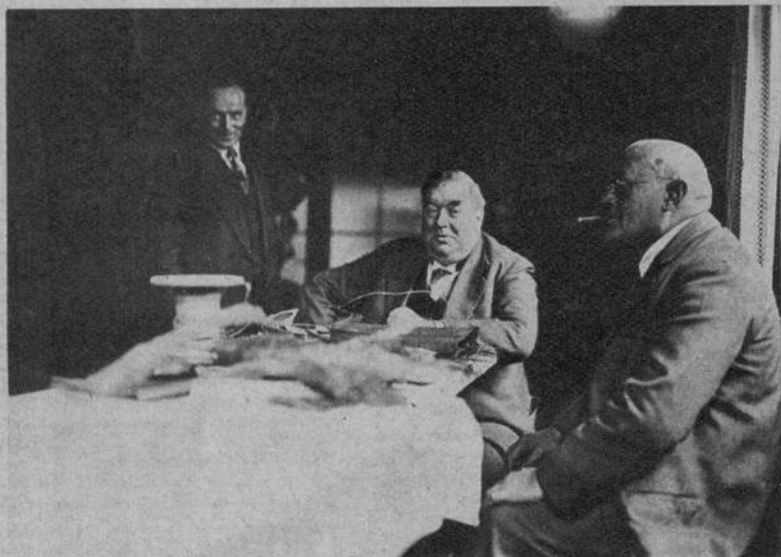
Imp. CRÉTÉ. — Corbeil

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



Une terrible catastrophe vient de se produire à Villeurbanne, qui a causé la mort de onze personnes et en blessa quinze autres. A fin de toucher une indemnité de l'assurance, M^{me} Sangoi avait décidé de mettre le feu à sa propriété. En pleine nuit, elle provoqua une explosion qui détruisit tout l'immeuble. Son corps affreusement déchiqueté a été trouvé sous les décombres. Une enquête est ouverte pour rechercher si la propriétaire a eu des complices. A gauche, un aspect de la catastrophe. (W. W.) A droite: M^{me} Sangoi, mère de la propriétaire, qui a été longuement interrogée.



L'enquête sur l'attentat contre le rapide Francfort-Berlin se poursuit avec activité. A droite: D^r Karl Ritter, expert en explosifs. A gauche: M. Jennat, juge d'instruction qui mène l'enquête. (R.)

On vient d'inaugurer à Copenic, près de Berlin, une nouvelle cité policière. Tous les policiers de cette ville y demeurent, et de plus une école pour former de nouvelles recrues vient d'y être installée. (R.)



A Saint-Joseph, Robert Deaton, tue sa mère qui ne voulait pas qu'il aille travailler à Chicago. (I. N.)

Mrs. Marion La Touche, 85 ans, après avoir été arrêtée quatorze fois pour vol, vient d'être condamnée à l'emprisonnement à vie par le tribunal de New-York. (I. N.)

Auguste Puigserver, chef d'une bande qui opérait dans les établissements de jeux, vient d'être arrêté. (R.)

Lisez dans ce numéro : **JE CHERCHE UN HONNÊTE HOMME**, par Maurice Coriem
JUGEMENTS DE DIEU, par Henri Musnik